

Rapport présentant la situation en matière de développement durable

Conseil municipal du 14 février 2023

Sommaire

Introduction	4
Finalité 1 : La lutte contre le changement climatique : sortir des énergies fossiles, priorité des prochaines années	13
I. Vers un mode de déplacement alternatif	13
1. Renforcement des transports en commun : Grand Paris Express	13
2. Développement des liaisons douces	14
3. Amélioration des conditions de circulation	17
II. Planification de la réduction des gaz à effet de serre	20
1. La justice climatique : un combat municipal	21
2. Une politique en faveur de la protection atmosphérique qualité de l'air	22
3. Dérèglement climatique et gestion des risques majeurs	22
III. Optimisation des consommations énergétiques et lutte contre la précarité énergétique	26
1. Des équipements électriques respectueux de l'environnement	26
2. Réduction de la consommation énergétique des bâtiments communaux	28
3. Réduction de la consommation et des dépenses énergétiques pour les habitants	33
Finalité 2 : Préservation des ressources naturelles et protection de la biodiversité	37
I. Valorisation des espaces naturels et boisés	37
1. Des espaces verts préservés et valorisés	37
2. Une politique en faveur de la plantation d'arbres	39
II. Sevrans: terre de biodiversité	41
1. Les réservoirs de biodiversité et continuités écologiques	41
2. Développement de l'apiculture urbaine	42
3. Une ville qui agit pour la biodiversité	43
III. Une ville qui préserve son environnement	46
1. Embellissement du cadre de vie	46
2. Entretien écologique des espaces verts	48
3. Sensibilisation auprès de la population	50
Finalité 3 : Epanouissement des Sevranaises et des Sevransais	52
I. La pratique culturelle et sportive : un bien-être partagé à Sevrans	52
1. Une offre culturelle de qualité	52
1. Des pratiques sportives très diversifiées	53
II. Sécurité et tranquillité publique	55
1. Renforcement de la sécurité pour tous	55
2. Tranquillité publique dans les espaces de vie	58
3. Sevrans contre les violences faites aux femmes	59
III. Sevrans une ville à taille citoyenne	60
1. Les concertations citoyennes	60
2. La citoyenneté	63
3. Egalité Femme/Homme	65
IV. Amélioration des outils d'information	66

1.	Le virage vers le numérique	66
2.	Dématérialisation des services aux usagers et aux agents	67
	Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les personnes	70
I.	Des réponses face aux inégalités sanitaires et sociales	70
1.	L'accès à des soins de qualité	71
2.	Le renforcement des services publics	72
3.	Tous mobilisés face au mal-logement	73
II.	Développement d'une politique inclusive et intergénérationnelle	74
1.	Une politique inclusive et équitable	74
2.	La valorisation des seniors	75
3.	Amélioration des conditions d'apprentissage des plus jeunes	76
III.	Une ville solidaire	81
1.	L'accompagnement des personnes les plus fragiles	81
2.	Les associations et l'insertion : des vecteurs de lien social	83
	Finalité 5 : Développement des modes de production et de consommation responsables	86
I.	Vers une économie circulaire	86
1.	Lutte contre le gaspillage	86
2.	Le développement de l'agriculture urbaine à Sevran	88
3.	Cycle Terre : une fabrique écologique	90
II.	Développement des constructions durables	91
1.	A l'ère de la construction écoresponsable	91
2.	Les constructions durables de plus en plus présentes	92

Introduction

Gouverner c'est prévoir. Pourtant, dans son allocution pour ses vœux à la Nation, le 31 décembre, le Président Emmanuel Macron s'interrogeait : « Qui aurait pu prévoir la crise climatique ? »

La crise climatique n'est pourtant pas une « fake news », ni une prédiction lointaine : nous en subissons les conséquences concrètes et dramatiques dans nos vies quotidiennes et pour notre avenir.

A Sevrans, la crise climatique dégrade fortement le budget communal : la crise énergétique a provoqué 2 millions d'€ d'augmentation des fluides en 2022 et les prévisions annoncent 3 millions d'€ pour 2023. L'inflation des produits alimentaires a entraîné une hausse du coût de la restauration collective (cantines scolaires) de 700 000 € supplémentaires en 2022, et les prévisions chiffrent 800 000 € en 2023. L'impact total cumulé sur le budget de la ville, c'est l'équivalent de la construction du poste de police municipale.

1. Un devoir de responsabilité et de sobriété pour guider l'action publique

Le plan du rapport sur le développement durable est imposé chaque année aux collectivités qui doivent le présenter en miroir du budget de la ville. En effet, ces deux documents sont liés le rapport sur le Développement Durable guide l'établissement du budget, il nous impose un devoir de responsabilité budgétaire.

Nous souhaitons que ce rapport revête une intention de sobriété pour faire de notre ville une cité durable, avec les moyens de réaliser la transition écologique.

Mais il faut rappeler que la « sobriété écologique », avant d'être dévoyée, est une notion inventée et utilisée par les scientifiques qui étudient la crise climatique, comme le GIEC, et qui signifie littéralement « *l'effort pour vivre bien tout en prélevant moins de ressources dans l'environnement* ». Elle prend donc tout son sens dans notre démarche.

Le développement durable, c'est le « *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » selon la Première Ministre norvégienne Gro Harlem Brundtland en 1987. Le développement durable implique donc de la responsabilité.

La sobriété écologique va de pair avec la sobriété financière : nous n'avons qu'une seule planète, nous ne pouvons plus nous permettre de vivre au-dessus de nos moyens. De la même manière : nous n'avons qu'une seule ville et nous ne pouvons plus gaspiller son budget, qu'il nous faut gérer de manière responsable et raisonnable.

L'urgence climatique et sociale est une crise globale, mais nous devons agir à notre échelle. Notre collectivité n'est pas isolée et nos actions doivent impérativement être coordonnées avec les compétences et les interventions d'autres collectivités partenaires comme l'EPT, le Département, la Région, la Métropole du Grand Paris et l'Etat. Ce n'est pas toujours le cas et nous devons exiger que la Région et l'Etat soit au rendez-vous de l'urgence climatique.

1. Une succession de crises

Les résultats du dernier rapport du Centre National de la Recherche Scientifique, paru en octobre 2022 sont accablants : à l'horizon 2100, on attend une augmentation des températures de + 3,8 C° ! C'est bien plus que ce qui était projeté jusqu'à maintenant : sur la base d'un scénario modéré, le réchauffement serait 50% plus intense que ce que nous escomptions.

Le dernier rapport du GIEC, éclipsé par la guerre en Ukraine, tirait déjà en février 2022 les mêmes conclusions : le climat s'emballe inexorablement et la souffrance humaine sera immense si rien n'est fait. Nous devons de toute urgence changer de modes de vie et de consommations. Il nous faut sortir de notre dépendance aux énergies fossiles, une des causes du dérèglement climatique et de la déstabilisation géopolitique.

L'urgence est encore plus forte depuis l'agression russe de l'Ukraine. Cette guerre de prédation énergétique interpelle le retard de la stratégie industrielle et énergétique de la France pour sortir de la dépendance au modèle pétrolier et gazier.

Les énergies renouvelables ne représentent actuellement que 19,3% de sa consommation énergétique finale, au lieu d'un objectif fixé à 23% en 2020. Les objectifs mis à jour pour 2023.

Le constat est le même s'agissant de l'alimentation. Nous traversons actuellement une crise alimentaire mondiale. Nous devons relocaliser les productions, privilégier l'éco-agriculture, si nous ne voulons pas subir ces pénuries, qui vont se reproduire, en intégrant par exemple le Plan alimentaire Territorial de la Seine-Saint-Denis.

Conséquence de cette succession de crises, la crise sociale, accentuée par la crise de l'inflation, de l'augmentation de l'énergie, de l'alimentaire et des charges, heurte de plein fouet les habitants. Seule une action globale pourra amortir ce choc.

2. Des solutions locales pour une crise globale

a. L'action des Eco-maires contre Total pour une justice climatique

Nous l'avons vu, nous ne pouvons plus nous appuyer sur les énergies fossiles, et il est intolérable de continuer à épuiser notre planète en gaspillant ses ressources. C'est l'engagement de Sevrans dans l'action en justice contre Total, avec de nombreuses autres collectivités, afin que cette entreprise respecte les accords de Paris et sorte du tout fossile et carbone.

b. Le choix et le développement de l'écoconstruction

En cohérence avec cet engagement, la ville s'est mobilisée pour l'ouverture de Cycle Terre, fabrique de briques en terre crue. Sur Paris Terres d'Envol, Sevrans est exemplaire pour soutenir et développer des matériaux de construction éco et bio sourcés. Mais le développement de cette filière ne peut s'envisager sans des objectifs de formation.

c. Développer l'agriculture en ville

Toujours en cohérence avec le même engagement, le développement de l'agriculture en ville constitue une des réponses à la crise alimentaire. A notre niveau, en nous appuyant notamment sur le Plan Alimentaire Territorial du département, nous travaillons pour faire de Sevran une ville pilote en matière d'agriculture. La ville est d'ailleurs pilote dans la boucle alimentaire pour les circuits courts. Le lycée agricole a ouvert cette année pour former les futures générations d'agriculteurs dont nous allons manquer. Pour rappel, si nous ne faisons rien, près de 50% des exploitations agricoles n'auront pas de repreneur en 2030.

d. Relever le défi des mobilités

Nous continuons à batailler pour un service public des transports de bonne qualité et accessible à toutes et tous. La volonté actuelle de démantèlement de la RATP et le recours au privé ne va pas dans ce sens, et réduira à terme l'offre de service aux habitants.

Les élus sont aussi mobilisés, notamment dans les assises du RER B, pour son amélioration. Nous portons l'accélération du Plan Vélo Métropolitain et de l'installation de nouvelles pistes cyclables, ou encore en soutenant la future ligne de TCSP Aulnay-Tremblay.

e. Amortir les chocs pour les habitants

Malgré des marges de manœuvre financières restreintes, nous maintenons, voire renforçons les moyens consacrés aux activités sportives et culturelles. Les actions en direction de l'enfance, de la jeunesse et des Seniors sont maintenues ainsi que les dotations pour les associations.

En matière de cohésion sociale, nous poursuivons en 2023 notre politique tarifaire de la restauration scolaire pour réduire le reste à charge des familles, alors même que les coûts explosent pour la ville. Nous mettons les moyens pour développer l'activité du centre municipal de santé, travaillons à l'installation de nouvelles professions de santé. Nous sommes mobilisés pour établir un nouveau projet jeunesse. Le CCAS développe ses missions d'accès au droit et d'accompagnement social, avec l'arrivée d'une conseillère sociale familiale.

L'objectif est clair : protéger et amortir le choc des crises pour les habitants, jouer notre rôle de rempart dès que nous le pouvons. Pour cela, nous devons aussi construire une ville qui saura s'adapter aux prochaines crises.

3. La maîtrise et la limitation de l'étalement urbain

a. Refaire la ville sur la ville

Face aux bouleversements à venir, la municipalité anticipe dès maintenant l'adaptation de la politique d'aménagement et de renouvellement urbain, avec l'ambition de reconstruire la ville sur la ville pour tendre vers le "zéro artificialisation nette" (ZAN).

L'équipe municipale a posé ces principes lors d'une série de séminaires consacrés à l'habitat et au logement : l'objectif est bel et bien de refaire la ville sur la ville, de recycler l'existant, de construire durable, de préserver les ressources.

L'objectif est de travailler à terme au recyclage urbain et au réemploi de notre bâti, comme c'est le cas pour le futur centre aquatique qui accueillera le bassin olympique.

En effet, l'étalement urbain n'est plus une solution envisageable : il faut chaque fois que c'est possible renaturer, désartificialiser, cesser de consommer les espaces naturels. Pour cela, les opérations urbaines doivent être concentrées sur les entrées de ville, qui seront requalifiées, et les pôles gares.

b. Reconstituer l'offre de logements dans le diffus et en appeler à la solidarité métropolitaine

Le renouvellement urbain nous oblige à une reconstitution de l'offre des logements démolis. la reconstitution dans le « diffus » est prioritaire, pour améliorer l'habitat et préserver la qualité de vie des Sevrans sans favoriser l'étalement urbain. Le calendrier et les objectifs de localisation de cette reconstitution de l'offre doivent être examinés avec finesse et non dans des délais restreints par des impératifs technocratiques. Il est impératif que Sevrans n'assume pas seule la reconstitution de l'offre mais qu'elle s'appuie sur une solidarité métropolitaine, répondant aux obligations de la loi SRU.

c. Perspectives d'extension de la nature en ville

Nous sommes très fortement mobilisés pour que la nature reprenne sa place dans la ville, avec le développement d'axes verts autour du Parc de la Poudrerie, avec la préservation des espaces verts sur les terrains de la marine, le parc de la Friche Kodak, le canal de l'Ourcq, le corridor écologique qui reliera le parc du Sausset au parc de la Poudrerie en traversant les 32 hectares, ou encore la future coulée verte des Beaudottes dans le cadre de l'ANRU II. C'est cette nature qui demain maillera notre ville.

d. Le parc de la Poudrerie, poumon vert à fort potentiel

Le parc de la Poudrerie est un poumon vert métropolitain. Il représente un potentiel important en matière de développement de la nature en ville et il est le trait d'union entre le département et 4 villes (Sevrans, Vaujours, Livry-Gargan, Villepinte) qui doivent coopérer pour son développement. Il pourrait recevoir des projets tels que la maison de la Nature, mais aussi l'implantation d'activités culturelles ancrées dans notre territoire.

e. Les Pôles-gares en mutation

L'arrivée du Grand Paris Express nous engage également à requalifier les 2 pôles gares de Sevrans-Livry et Sevrans-Beaudottes. Ces pôles urbains où doivent cohabiter logements, commerces, loisirs et espaces verts doivent répondre aux enjeux de transition écologique. A Sevrans-Livry, c'est la connexion avec le parc des Sœurs, le parc de la Poudrerie, la friche Kodak par le biais du canal de l'Ourcq qu'il faudra travailler.

A Sevrans-Beaudottes, le projet du pôle gare implique à moyen et long terme la désartificialisation de la plaque minérale de Carrefour Beau Sevrans. Celle-ci doit être cassée, désimperméabilisée, pour qu'elle cesse de tourner le dos à la ville et pour faire vivre une véritable liaison urbaine entre lien avec l'hôpital Ballanger et l'émergence de la future gare de métro.

Par ailleurs, ces pôles gares doivent soutenir une nouvelle dynamique d'attractivité économique, engagée avec la réhabilitation du quartier de gare Beaudottes, de la halle Mandela mais aussi la volonté de requalification de la zone d'activité économique Bernard Vergnault, corrélés aux évolutions du quartier Beaudottes et du futur quartier Terre d'Eau.

C'est dans le respect de ces intentions et de ces objectifs de transition écologique validés par le comité de quartier gare que nous sommes actuellement opposés au projet d'installation d'une enseigne low-cost spécialiste du demi-gros, et qui ferait la place au tout-voiture et camions. Les objectifs de rentabilité commerciale à court terme ne doivent pas menacer le projet de ville que nous portons depuis plusieurs années.

4. Un projet de ville concerté et partagé

C'est un projet de ville concerté et partagé et dont les moyens d'agir pour sa mise en œuvre sont soutenus par la sobriété financière, environnementale et énergétique. Ces objectifs constituent le fil rouge guidant notre principe et devoir de responsabilité.

Ces moyens d’agir pour une politique publique locale responsable doivent être partagés dans la concertation, avec l’expertise des habitants. Nous souhaitons développer cette démocratie de proximité, en diversifiant les outils de sa mise en œuvre. Le conseil participatif de Terre d’Eau a permis par exemple de remodeler en profondeur le projet. La concertation autour du projet des Beaudottes est actuellement en cours de réalisation, en rassemblant les habitants autour d’ateliers thématiques. Chaque projet immobilier est l’objet d’une concertation directe avec les riverains. Plus de 40 démarches de concertation sur différents sujets sont encore prévues pour 2023.

La désignation de 4 adjoints de quartier vient renforcer cette démarche, afin d’être au plus près des habitants, pour porter auprès d’eux les projets, entendre leurs avis et leurs remarques sur le quotidien. Ils permettront de porter notamment un nouvel outil, le budget participatif qui sera lancé cette année. Développé dans chaque quartier, dédié à la transition écologique, ce budget participatif est un nouveau moyen pour les habitants de s’approprier la décision municipale.

Dans cette démarche de proximité accentuée, nous voulons renforcer la vie associative et le rôle des associations dans la vie de notre ville, en créant un service qui permettra d’être un point d’entrée pour faciliter leur développement.

Le développement durable, c’est la proximité, le partage, la concertation pour des solutions durables et acceptées par toutes et tous. C’est donc sur ces principes qui fondent intrinsèquement le développement de la ville durable que la commune de Sevrans souhaite poursuivre sa feuille de route, en priorisant:

- le développement des énergies renouvelables, consolidé en 2022 par une interconnexion de notre réseau de chaleur avec celui de la commune de Villepinte,
- la performance énergétique optimisée des bâtiments par l’entremise de la rénovation énergétique et de l’amélioration de l’isolation thermique,
- la préservation de la biodiversité et l’affirmation de la place de la nature dans chaque projet urbain,

- des projets de constructions durables et soutenables concertés avec les habitants et les acteurs locaux,
- le déploiement de l'agriculture et l'alimentation urbaines,
- la limitation du gaspillage alimentaire au travers de la réduction des déchets, la maîtrise de la consommation d'eau potable mais aussi la réutilisation des eaux traitées
- le développement d'un plan durable de circulation et de déplacement dans le cadre de la réduction de l'empreinte carbone.

Ce rapport met en exergue le bilan des actions phares menées en matière de développement durable par la Municipalité sur l'année 2022 et les perspectives en particulier pour l'année 2023.

Il a été réalisé dans le strict respect de l'article 255 de la loi Grenelle 2 et du décret n°2011-687 du 17 juin 2011 et s'organise en 5 chapitres au regard du cadre normatif articulé autour de 5 finalités :

1. La lutte contre le changement climatique ;
2. La préservation des ressources naturelles et la protection de la biodiversité ;
3. L'épanouissement de tous les êtres humains ;
4. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les personnes;
5. Le développement des modes de production et de consommations responsables.

Finalité 1 : La lutte contre le changement climatique : sortir des énergies fossiles, priorité des prochaines années

I. Vers un mode de déplacement alternatif

Renforcement des transports en commun : Grand Paris Express

Etat des lieux de l'avancée des travaux

Les travaux du métro Grand Paris Express se poursuivent sur le premier tronçon de la ligne 16 du métro entre Saint-Denis Pleyel et Clichy-Montfermeil, qui desservira à terme les gares de Sevrans-Livry et de Sevrans-Beaudottes.

Un projet urbain crucial pour le développement économique durable, solidaire et créateur d'emplois de Sevrans et plus largement de la région Île-de-France. En effet, ce futur métro du Grand Paris, le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe, contribuera à offrir un transport en commun propre, se substituant notamment à des modes de déplacement individuels aujourd'hui très majoritairement polluants. Une véritable stratégie de lutte contre le changement climatique et de réduction de la pollution locale, contre les inégalités entre les territoires, ou entre les populations et le désenclavement des territoires.

En 2022, une avancée majeure du chantier a conduit dès octobre à la mise en service d'un passage souterrain de correspondance moderne permettant désormais de relier les trois quais de la gare de Sevrans-Livry.

S'en suivra en 2023, le réaménagement du passage souterrain existant. Autant de travaux qui contribuent au renforcement du réseau de transport public nécessaire à l'évolution des pratiques de mobilité vers des moyens de transport plus sobres en énergie et moins émetteurs de polluants.

Les assises du RER B

La prise de conscience de l'impératif de la transition énergétique doit être soutenue par la mise en place de transports publics plus propres mais surtout par la préservation et la valorisation de l'existant. Le but étant de permettre à chaque voyageur, un trajet efficace et durable dans un environnement sain pour toutes et tous y compris pour les plus démunis et les plus vulnérables au changement climatique.

Dans cet esprit, la commune de Sevrans a décidé en 2022 de s'engager dans la démarche d'un appel pour la tenue d'assises du RER B. La deuxième ligne métropolitaine la plus fréquentée d'Europe qui rencontre de nombreuses difficultés : retards intempestifs, multiplication des incidents, travaux et autres pannes. Autant de problèmes qui parasitent les trajets quotidiens des usagers.

Portées par 80 élus franciliens avec l'implication de plusieurs communes, dont Sevrans, les Assises du RER B visent un objectif fort : faire de cette ligne une priorité des politiques publiques afin qu'elle bénéficie enfin d'investissement à la hauteur des besoins et de l'urgence.

Une mobilisation de tous les acteurs et usagers du territoire pour répondre à la nécessité de trouver des solutions adaptées et de faire du RER B et des transports publics, une priorité d'investissement dans un futur proche.

Chiffres clés :

Grand Paris Express = 400.000t éqCO₂ économisées par an

Entre 2021 et 2050 = 8.078.899t éqCO₂ économisées grâce à la diminution du trafic routier et à l'amélioration des conditions de circulation.

Développement des liaisons douces

Le plan vélo

La commune de Sevrans poursuit ses réflexions autour des moyens d'apaiser et de réduire la circulation automobile dans le centre. Une porte ouverte vers des déplacements décarbonés et doux possibles grâce à l'évolution du plan de circulation dans le centre de Sevrans conjugué à la mise en place d'un Plan vélo.

La phase de diagnostic du plan vélo a débuté à l'automne 2022 pour laisser place au développement de la stratégie et du plan d'action en 2023. L'axe central de ce dispositif portera sur la création d'une boucle cyclable d'environ 2 kilomètres autour de la butte Montceuleux. Au programme, une piste cyclable au revêtement perméable.

Dans le même esprit, la commune de Sevrans s'est jointe en 2022 à Paris Terres d'Envol dans l'élaboration d'un plan local de mobilité pour améliorer les déplacements des habitants, salariés et usagers du territoire à l'horizon 2027. Mais

aussi préciser localement les ambitions du plan de déplacements urbains d'Île-de-France dont l'ambition est de développer des modes de déplacement respectueux de l'environnement et de la santé.

Ce Plan local de mobilité se décline en 6 objectifs majeurs et 50 actions, aussi diverses que l'amélioration de l'accessibilité des arrêts de bus, la création de nouveaux services pour le vélo, l'accompagnement des bailleurs pour requalifier leurs parkings, la révision du plan de circulation des poids lourds.

Par ailleurs, la commune de Sevrans sensibilise la population sur les dispositifs existants et complémentaires à l'action commune à l'instar du système de location de vélos électriques proposé par Île-de-France Mobilité et la région Île-de-France.

Une initiative qui permet aux franciliens via le site internet Véligo, d'accéder à un prêt de vélo à assistance électrique moyennant une contribution de 20 € par mois pour une durée allant de 6 à 9 mois.

Un pied à l'étrier pour une future acquisition et un pas de plus vers un mode de déplacement plus durable et plus écologique.

Une politique municipale en faveur de la pratique du vélo

La démarche ambitieuse dans laquelle la commune s'est engagée a permis en 2022 la réalisation d'une piste cyclable Avenue Charcot qui rejoint désormais celle existante du département.

La même année, la commune de Sevrans a engagé des discussions avec la SNCF, propriétaire d'un terrain avenue Henri-Dunant, sur lequel l'implantation d'une piste cyclable est envisagée. Une voie pour vélo large de 3 mètres et longue de près d'un kilomètre située entre la rue Danton et l'avenue du Général Leclerc. Les échanges se poursuivront en 2023 avec en perspective des travaux réalisés en fin d'année.

Dès 2023, Sevrans enclenche un processus de déploiement des stationnements pour les vélos. La première étape consiste en la mise en place d'abris vélos pour enseignants dans les écoles suivantes : Emile Zola, François Villon et Montaigne. Une implantation est également programmée au Pavillon aux histoires et une autre à proximité du centre administratif. Au total, 24 places de stationnement seront créées.

Parallèlement à ce déploiement communal, Sevrans s'associe à la SNCF dans la mise en place de deux abris vélo sécurisés et vidéo surveillés à proximité de la Gare Sevrans-Livry dont l'un sera implanté place Michel Debré.

Ce dispositif propose des emplacements dédiés au stationnement des vélos en toute sécurité pour les usagers des transports en commun. Cela permet de venir en gare de Sevrans-Livry en vélo, puis le déposer pour la journée dans un espace sécurisé et prendre le train l'esprit tranquille.

Le service est ouvert à tous les voyageurs des transports en commun franciliens détenteurs d'une carte Navigo. Il devrait être opérationnel au premier semestre 2024.

Chiffres clés :

- 48 vélos permettant d'assurer le déplacement professionnel des agents au quotidien
- 11,74 kilomètres d'aménagements cyclables (plus de 7 km sur réseau communal et plus de 4 km départemental)

Perspectives 2023:

- Mise en place de la Coulée verte cheminant dans le parc des Sœurs depuis la Gare de Sevrans-Livry en direction du centre.
- Poursuite de l'étude des parcours de mobilités douces programmée jusqu'en septembre 2023

La démocratisation de la balade urbaine

Pour encourager les déplacements à pied, la commune de Sevrans s'est attachée, aux côtés de l'association ARS Sentiers, à démocratiser les balades urbaines en rendant accessibles au plus grand nombre, des itinéraires de randonnée. Ces derniers emmènent à la découverte de lieux surprenants et invisibles du territoire.

Ainsi, à l'automne 2022, quatre itinéraires de randonnée d'environ 6 kilomètres chacun ont été élaborés. Un circuit qui offre la possibilité d'arpenter au choix les chemins pédestres suivants : Perrin-Rougemont-Primevères, les Beaudottes-Monceleux, Centre-ville-Sablons ou encore Les Trèfles-Freinville.

L'occasion pour les sevranaïses de poser un regard neuf sur la ville et d'aller à la découverte de sentiers peu connus ainsi que des vestiges du passé industriel et ferroviaire de Sevrans.

Pour rendre ces balades urbaines remarquables, les quatre itinéraires proposés seront disponibles sur le site internet de la commune et dans les différents lieux publics sevranaïses.

Amélioration des conditions de circulation

La campagne de rénovation des chaussées

Parmi les opérations réalisées en 2022 figurent la poursuite de la rénovation de voirie. Des travaux d'enrobés et de réfection de chaussée destinés à combler les déformations subies sur les voiries, pour assurer le confort et la sécurité des usagers des routes.

La rénovation des cheminements du Parc des Sœurs s'est poursuivie en 2022 et se finalisera en 2023. Au total, près d'une centaine de mètres d'allée refaite à neuf.

La remise en état de plusieurs secteurs dont le terrain de pétanque Apollinaire aux Sablons grâce à un revêtement entièrement nivelé mais aussi le parvis de la médiathèque Albert-Camus. L'équipement culturel est désormais doté d'une allée, d'un engazonnement et de plantations embellissant cet espace de près de 300 m².

17 places de stationnement du parking de l'avenue Jean-Moulin ont bénéficié d'un nouvel enrobé suivi d'un marquage au sol.

Les services techniques se sont attachés à finaliser les travaux d'aménagement des abords du centre commercial Charcot- quartier Rougemont

Dans le même secteur, les agents ont amélioré le stationnement de la rue Jean Moulin par la création d'un parking d'une vingtaine de places au droit de la chaufferie et la réouverture de la dalle supérieure du parking en ouvrage à proximité du garage municipal.

Par ailleurs, la commune a procédé à l'installation et le remplacement d'une dizaine de barrières pompiers afin de gérer les interdictions d'accès aux véhicules et les stationnements sauvages sur les espaces publics.

S'ajoute à cela, le lancement du programme pluriannuel de remplacement des plaques de rues avec 320 plaques remplacées en 2022, axé sur le quartier sud.

Travaux de réaménagement de voiries

En 2022, les travaux de réaménagement de voirie réalisés durant l'été avaient pour vocation de favoriser l'appropriation de l'espace pour les piétons et ce, de manière sécurisée.

Ainsi, aux abords de l'école Claude-Bernard, boulevard Lucien Gélot, des ralentisseurs ont été installés afin de réduire significativement la vitesse des voitures et ainsi créer une zone limitée à 20 km/h. De même, devant l'école Ravel, les allées d'accès ont été redessinées et retravaillées pour améliorer l'accueil et la sécurité des élèves du lycée agricole.

Rue Pont Blanc, un deuxième ralentisseur, de type dos d'âne, a été installé au niveau du numéro 31 de cette artère qui prolonge le chemin du Marais-du-Souci et débouche sur la rue Gabriel-Péri. Une mesure qui oblige les automobilistes peu respectueux des limitations en ville à ralentir.

Perspectives 2023 :

- la réalisation au premier trimestre 2023 des travaux d'enfouissement des réseaux aériens de l'avenue de Livry
- le lancement de l'étude relative à requalification du centre-ville : mobilité douce, stationnement, désartificialisation des sols, réaménagement des places en cohérence avec les usages. Cette étude porte sur le tronçon Hôtel de Ville – Parc Badier et qui débouchera sur une première tranche de travaux place Cré-tier en 2023

Campagne de rebouchage des nids-de-poule

Une campagne de rebouchage des nids-de-poule menée par les services de la Ville et par une entreprise de travaux publics de voirie a été conduite en 2022.

Les chaussées suivantes ont été totalement rénovées: la rue Georges-Denancé sur la partie entre les rues Lamartine et Ernest Pivot, l'allée d'Alençon sur le tronçon entre les allées Conti et de la Smala.

Les rues du Marché, du Limousin et de Paris ont également été intégrées au programme de rénovation de voirie.

Ces travaux de voirie contribuent à faciliter les déplacements des automobilistes

mais prioritairement des piétons, des vélos et des trottinettes électriques.

La lutte contre les embouteillages

La commune de Sevrans déploie toute une palette de solutions pour réduire les embouteillages en ville et afin de fluidifier la circulation notamment aux abords du centre ville.

Cela s'est matérialisé en 2022 par la suppression du tourne-à-gauche en provenance de la rue Damrémont, sollicitée auprès des services de circulation départementaux. Le principe étant de répartir le flux des remontées de files sur cette départementale afin de rendre les carrefours fluides.

Par ailleurs, la commune envisage, après accord du département, un agrandissement du trottoir du pont supplémentaire dédié au bus et enjambant le canal de l'Ourcq. Cela fait suite à sa livraison, pour la partie génie civil, dans le cadre des travaux du métro du Grand Paris.

En parallèle, une démarche de dédoublement des voies sur le pont est menée en lien avec la SNCF afin d'agrandir le tunnel piéton actuel. L'objectif est de permettre aux vélos d'emprunter plus facilement ce tunnel.

Par ailleurs, la vidéo verbalisation sur plusieurs carrefours stratégiques a continué de se déployer en 2022.

Chiffres clés :

- 3 500 véhicules en centre-ville de Sevrans entre 7h et 9h
- 3 700 véhicules en centre-ville de Sevrans entre 17h et 19h
- 20 caméras qui vidéo verbalisent
- 3 400 vidéo verbalisation en 2022

Perspectives 2023:

- Mise en place une Zone à Trafic Limitée aux entrées de ville pour empêcher le flux des plus de 3,5 tonnes
- Mise en service du parking souterrain de 80 places créé sous le nouvel en-

semble de la place Crétier

- Mise en double sens de l'avenue Robert-Ballanger avec pour objectif 2024

- Mise en place de la Coulée verte cheminant dans le parc des Sœurs depuis la Gare de Sevrans-Livry en direction du centre.

II. Planification de la réduction des gaz à effet de serre

La justice climatique : un combat municipal

Action contre Total

En 2022, la commune de Sevrans a continué de suivre attentivement les évolutions de son action en justice contre Total et à mobiliser ses habitants dans ce combat.

Pour rappel, Sevrans mène aux côtés de 12 autres collectivités, de 5 ONG et de plusieurs associations une action forte pour contraindre le géant pétrolier Total à prendre des mesures nécessaires pour réduire de manière drastique ses émissions de gaz à effet de serre et ne plus contribuer au réchauffement climatique mondial.

En effet, Total, entreprise pourtant classée parmi les 20 plus grands pollueurs du monde, refuse de se conformer à la loi de 2017 sur le devoir de vigilance et à l'obligation de vigilance environnement issue de la charte de l'environnement intégrée à la Constitution.

Les conséquences de ce refus sont lourdes et irréversibles : l'accentuation du réchauffement climatique et l'obligation pour les communes comme Sevrans de déployer des moyens financiers importants pour lutter contre le changement climatique.

Aussi, afin que l'entreprise Total prenne enfin ses responsabilités et limite les conséquences de son activité sur l'environnement et sur les risques climatiques qu'elle fait peser sur les territoires et leurs habitants, une action en justice inédite a été lancée.

Une lutte ardente que la commune de Sevrans mène pour l'application, sur son territoire et au-delà, d'une justice climatique permettant de préserver efficacement et durablement le droit à un environnement sain pour toutes et tous y compris pour les plus démunis et les plus vulnérables au changement climatique.

Le combat porte ses fruits puisque le tribunal judiciaire de Nanterre s'est déclaré compétent pour juger cette démarche contentieuse engagée contre Total pour son inaction climatique. Reste à savoir quelles suites la justice donnera à ce dossier pour lequel l'engagement de la commune de Sevrans reste intact.

Une politique en faveur de la protection atmosphérique qualité de l'air

Plan climat

Soucieuse des conséquences liées au dérèglement climatique, la commune de Sevrans s'est activement impliquée aux côtés de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol pour l'accompagner dans ses missions de coordination de la transition écologique sur l'ensemble du territoire.

Dans ce contexte, la commune de Sevrans a participé à l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) destiné à lutter contre le changement climatique et à améliorer durablement la qualité de vie.

Ce plan climat, adopté par le Conseil de Territoire du 12 avril 2021 et en cours d'application depuis 2022, vise à dresser un état des lieux et à définir des objectifs clairs et un plan d'actions concret pour atténuer et adapter le territoire au changement climatique à l'horizon 2050.

Il s'agit d'un document stratégique pour Sevrans puisqu'il regroupe plusieurs domaines ayant un impact sur l'environnement à savoir : la mobilité, l'énergie, l'aménagement, l'habitat, le patrimoine, la gestion des déchets, l'assainissement, la gestion des espaces naturels mais aussi la biodiversité et l'agriculture urbaine.

Ainsi, le plan d'actions du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) s'articule autour de 4 axes prioritaires :

- Axe 1 : Développement des transports sobres en énergie et faiblement émetteurs de gaz à effets de serre et de polluants
- Axe 2 : Amélioration de l'efficacité énergétique dans le bâti existant, promotion des nouvelles constructions durables et développement des ENR&R locales
- Axe 3 : Encouragement d'une consommation alimentaire responsable et réduction des déchets
- Axe 4 : Préservation des fonctions de captation du carbone et adaptation aux risques naturels

Opération Air comme rallye

En collaboration avec Paris Terres d'Envol et l'association Vivacités Île-de-France, la commune de Sevran a proposé en 2022 à ses habitants de renouveler l'expérience de l'exploration de la qualité de l'air en ville.

La démarche a consisté à sensibiliser sur les enjeux de la qualité de l'air et de l'environnement au travers d'un rallye gratuit et ludique.

Les participants étaient invités à réaliser un parcours à pied au départ de la gare de Sevran-Livry, faisant emprunter des chemins longeant le canal de l'Ourcq ainsi qu'une partie du centre-ville.

Accompagnés d'un guide chevronné, les habitants ont pu découvrir les sources de pollution par le biais de jeux et de quizz, et réfléchir aux solutions pour améliorer la qualité de l'air.

Dérèglement climatique et gestion des risques majeurs

Sevran, comme les autres communes du territoire national, a connu à l'été 2022 un épisode caniculaire de grande ampleur entraînant un état de sécheresse.

Cette situation climatique a conduit à l'établissement, par les services de l'État, de deux arrêtés :

- l'arrêté inter-préfectoral n°2022/DRIEAT/SPPE/051 du 11 juillet 2022 définissant, pour Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, des restrictions temporaires des usages de l'eau en période de sécheresse.
- l'arrêté n°2022/DRIEAT/SPPE/063 du 2 août 2022 actant le franchissement des seuils de vigilance de la Seine et déclenchant les mesures de sensibilisation et de surveillance dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Ce second arrêté a donné lieu à la mise en œuvre de mesures de surveillance des milieux et de sensibilisation des usagers pour les inciter à adapter leur consommation d'eau et à économiser la ressource.

Les usagers (particuliers, collectivités, services publics, entreprises, industriels) avaient pour consigne d'adopter une gestion économe de l'eau afin de préserver la ressource. A savoir : limiter les usages d'ordre secondaire : nettoyage des voitures, lavages extérieurs, réduire le lavage des voies et trottoirs au strict néces-

saire de salubrité, réduire les consommations d'eau domestique, limiter les arrosages des espaces verts et éviter l'arrosage aux heures les plus chaudes.

Les services municipaux ont montré l'exemple en veillant à modérer leur consommation d'eau. En ce sens, des procédures spécifiques sont mises en place par la direction des services techniques. Ainsi, l'arrosage des parcs et espaces verts a été effectué en dehors des heures les plus chaudes de la journée pour limiter l'évaporation de l'eau. Idem pour le lavage des sols et du matériel (équipements, véhicules) qui était limité au maximum.

Cet état de sécheresse alarmant n'est pas resté sans conséquence. En effet, il a été à l'origine d'un phénomène de retrait-gonflement de certains sols argileux de Sevrans entraînant des mouvements de terrain de nature à déstabiliser les fondations de nombreux bâtiments. Des propriétaires se sont donc retrouvés avec des logements fissurés en façade et à l'intérieur et surtout démunis face à cette situation.

Au sein de la collectivité, des actions ont été lancées afin d'accompagner les victimes de la sécheresse. Ainsi, la commune de Sevrans a déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au motif de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année 2022.

Elle a également orienté les sevransais sur les procédures qui ouvrent les droits à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance. Mais aussi sur les conditions d'obtention d'une indemnisation pour les dommages matériels directs qui résultent de la sécheresse à l'issue de la reconnaissance en catastrophe naturelle.

La multiplication de catastrophes naturelles ces dernières années (inondations, sécheresse) rappelle l'importance pour la commune de renforcer sa prévention et sa gestion des risques majeurs sur le territoire.

Sevrans a donc déterminé les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes à mettre en place.

Perspectives 2023:

- Utilisation des eaux de la vidange annuelle de la piscine pour le nettoyage de la voirie

La révision du document d'information communal sur les risques majeurs est engagée

En 2022, la commune de Sevrans a amorcé la révision de son Plan communal de sauvegarde qui s'achèvera à l'horizon 2023/2024. Une démarche qui s'inscrit dans le prolongement de la révision du document d'information communal sur les risques majeurs qui rassemble les principaux risques majeurs identifiés à ce jour sur Sevrans et rappelle pour chaque risque, les consignes de sécurité à connaître et à adopter en situation d'urgence ainsi que les actions menées pour réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Ce document est indispensable au regard de l'augmentation attendue du nombre et de l'intensité des phénomènes naturels majeurs liée au changement climatique.

Cette révision du plan communal de sauvegarde se veut évolutive, pour garantir la mise en compte, sur l'instant, de l'organisation au niveau communal des secours en cas d'événements et la prise de mesures adaptées d'accompagnement et de soutien de la population.

Une manière d'appréhender au mieux les risques connus: sanitaire, caniculaire, grand froid, terroriste, cyber, tempête, industriel, inondation, transport de matière dangereuse, mouvements de terrain et sismique. Mais également faire face à des situations inédites.

La commune de Sevrans tend vers une révision de plan communal de sauvegarde sur la base des dispositions générales du plan Orsec tout en prenant pleinement en compte la spécificité de son territoire.

Rappelons que la révision du DICRIM et du PCS sont autant de leviers pour parvenir à mettre en place des actions afin de sauvegarder la population et les biens en cas d'événement important.

L'organisation de la veille caniculaire

La commune de Sevrans est partie prenante dans la mise en place d'une veille caniculaire en direction des personnes fragiles et isolées.

Ce processus se déclenche lorsque le niveau de très fortes chaleurs atteint à minima 31°C en journée et 21°C la nuit et ce, pendant au moins trois jours consécutifs.

La veille en période caniculaire consiste à identifier et recenser les personnes fragiles et les placer en vigilance extrême.

Il s'agit principalement de personnes âgées, isolées ou en situation de handicap qui, pour bénéficier du dispositif, doivent se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et/ou du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

A l'été 2022, les personnes concernées ont pu bénéficier d'un suivi personnalisé et en cas de besoin d'une prise en charge. Une démarche concertée avec les familles des bénéficiaires.

Cette initiative est l'occasion de rappeler à l'ensemble de la population les gestes simples à adopter afin de lutter efficacement contre les effets de la canicule.

La veille sanitaire consiste à recenser les personnes vulnérables, les informer, ainsi que leur famille, et d'organiser des actions à mettre en œuvre si nécessaire. Sevrans est alors placée en vigilance extrême.

Ainsi, lors du placement de la commune de Sevrans en vigilance extrême, le personnel communal a apporté un appui organisationnel et logistique de taille aux personnes dites vulnérables. Elles ont notamment pu se réfugier dans les lieux de rafraîchissement de la ville tels que l'espace Louis-Blézy.

Sevrans face au phénomène de gypse

Durant l'année 2022, deux pavillons frappés par un phénomène de gypse ont été détruits à Sevrans. Une démolition intervenue dans le cadre du plan de protection des biens et des personnes soumis à un risque naturel majeur.

Situés 11 rue des Ramiers et 4 rue des Eglantiers, ces deux pavillons avaient été identifiés, suite à l'apparition d'un fontis dans la rue des ramiers, comme étant soumis à des risques majeurs et irrévocables de mouvements de terrain liés à la dissolution du gypse.

Une situation dangereuse qui a conduit la commune de Sevrans, avec le concours des services de l'État, à acheter les maisons frappées par ce risque naturel majeur pour permettre aux populations résidant dans cette zone particulièrement exposée de se réinstaller en dehors des zones à risques.

Ces deux opérations d'acquisition amiable, tout comme la démolition, ont été entièrement prises en charge financièrement par l'Etat dans le cadre du fonds de prévention contre les risques naturels majeurs (FPRNM), dit « fonds BARNIER ».

Après la démolition des pavillons, les parcelles ont été sécurisées pour limiter l'accès et empêcher une éventuelle occupation. Une opération qui a nécessité un

apport de 300 m³ de terres végétales pour comblement de la parcelle et l'installation d'une clôture.

En 2023, en concertation avec les riverains, des aménagements paysagers seront envisagés.

Chiffres clés :

1 000 000 € budgété dans le cadre de l'autorisation de programme qui inclut "Accompagnement aux risques majeurs",

200 000 € en inscription de crédits permettant à la commune de pouvoir parer aux dépenses en cas de catastrophe naturelle et d'accompagner les victimes.

300 m³ de terres végétales utilisés pour le comblement de la parcelle des deux pavillons démolis

III. Optimisation des consommations énergétiques et lutte contre la précarité énergétique

Des équipements électriques respectueux de l'environnement

Déploiement des bornes électriques de recharge pour les sevranaises et les sevranaïis

Dans le cadre de sa volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du territoire de la commune, la ville de Sevrans s'est tournée vers la Métropole du Grand Paris qui a proposé, dans son plan de relance, de mettre en place des stations de recharge pour véhicules électriques pour les particuliers.

A ce titre, la Ville de Sevrans a bénéficié de trois stations implantées rue Roger Le Maner sur le secteur du pôle Administratif (2 bornes citadines pour 4 places de stationnement réservées), avenue de Livry sur le secteur Parc Badier (3 bornes citadines pour 6 places de stationnement réservées) et enfin avenue Salvador Allende sur le secteur Gare des Beaudottes, (4 bornes express pour 4 places de stationnement réservées).

Pour rappel, l'installation des bornes était à la charge de la société dédiée. De

plus, les redevances d'occupation du domaine public dont bénéficie la commune de la part de cette société sont constituées d'un versement d'une part fixe payable en une seule fois de 5 000€ par place de stationnement attribuée valant droit d'entrée, et d'une part variable payable chaque année au titre d'un intéressement de la commune fixée à 50% des résultats nets de l'année N-1 d'exploitation de la société dédiée au prorata du nombre d'emplacements du programme contractuel.

La tarification de ce service à l'utilisateur reste basée sur une tarification unique modulée sur la vitesse de charge, la quantité d'énergie délivrée et le temps d'occupation de l'emplacement en fin de charge.

Forte de ces installations, la commune de Sevrans poursuit l'extension de son parc de rechargement avec 8 bornes supplémentaires destinées à la flotte automobile communale. Ces bornes seront réparties comme suit :

- le parking du centre technique municipal (2 bornes),
- sur le parking de l'Hôtel de ville (2 bornes),
- au pôle urbain (2 bornes),
- à Paul Langevin (2 bornes)
- au centre administratif Paul Eluard (2 bornes)

Sevrans fait un pas de plus vers l'électrique

La commune de Sevrans se dirige vers l'abandon progressif des véhicules fonctionnant avec des moteurs thermiques, au profit de ceux privilégiant des solutions alternatives.

Le remplacement s'est enclenché avec l'acquisition, à l'automne 2021, de dix Renault Zoé électriques. Elles ont été mises à disposition des services municipaux et notamment de Sevrans-Séniors pour le transport des personnes âgées.

Puis, le processus s'est poursuivi en 2022 avec l'arrivée de trois Twingo électriques destinées au pôle urbain et de petits utilitaires pour les services courriers et achats.

24 nouveaux véhicules électriques viendront compléter le parc électrique en 2023. Parmi eux, une balayeuse destinée aux agents du Centre technique municipal. Autres services bénéficiaires des voitures électriques, le Centre communal d'Action Sociale et les sports.

Ces engins zéro émission de CO2, s'inscrivent dans un budget pour les deux ans à venir (2022-2023) et visent à poursuivre le renouvellement du parc automobile de la ville pour des modèles plus vertueux.

La commune de Sevrans entend, par le remplacement des véhicules à moteur thermique par de l'électrique, donner l'exemple de la maîtrise de l'impact du CO2 sur l'environnement.

Perspectives 2023:

- Réception d'une balayeuse électrique (coût : 491 628 €)
- Élaboration d'un accord collectif local instaurant le télétravail pour réduire les déplacements, les émissions de CO2 et la congestion notamment dans le cadre de la Breizh Cop

Réduction de la consommation énergétique des bâtiments communaux

Optimisation de l'éclairage dans les bâtiments et sur l'espace public

Chaque année, les services de la Ville poursuivent l'amélioration de l'éclairage sur l'espace public en installant des équipements LED, plus performants, moins énergivores et nécessitant moins de maintenance.

Une manière pour Sevrans d'accompagner la transition énergétique de son éclairage public afin de réduire l'empreinte écologique et la pollution lumineuse mais aussi d'améliorer le confort pour les habitants. Et cela, avec un éclairage public moderne qui permet d'assurer la sécurité des espaces publics et de mettre en valeur le patrimoine.

Parmi les bénéficiaires de l'année 2022, les utilisateurs des courts de tennis couverts avec le remplacement de l'éclairage au néon par un système d'ampoules à LED, à faible consommation et plus performantes quant à la qualité de la lumière diffusée.

Autre levier d'action utilisé par la commune de Sevrans pour réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage public : la réduction de la durée d'éclairage. Applicable dès 2023, cette mesure de sobriété énergétique vise à réduire le

temps d'allumage journalier des éclairages publics (extinction 30 minutes plus tôt le matin et un allumage 20 minutes plus tard le soir). Une opération qui permet de faire une économie d'électricité de 182 heures par an (soit environ 4,4%). Dans le même esprit, la période d'allumage des illuminations de Noël a été réduite de deux semaines.

Chiffres clés :

Actuellement, 34% de l'éclairage public à Sevrans est en LED

636 lanternes sur les 6150 implantées sur la ville ont fait l'objet d'un remplacement sur la période 2021-2022)

Temps d'allumage annuel en 2022: 4165 heures

Perspectives 2023:

- 320 lanternes remplacées par du LED

Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux

La ville de Sevrans mène une politique en faveur de la lutte contre les passoires thermiques au sein de son patrimoine communal. Dans cette perspective, l'équipe municipale a clairement inscrit cet objectif dans le plan pluriannuel d'investissement.

Cela s'est traduit en 2022 par la poursuite des actions menées en faveur de la rénovation des équipements communaux existants pour en améliorer le rendement énergétique.

Afin de garantir une performance énergétique optimale des bâtiments, les travaux ont été réalisés en trois temps.

Une action a préalablement été menée sur l'entretien et la sûreté du patrimoine bâti actuel. A la faveur de cela, les travaux nécessaires à l'ouverture du lycée agricole pour la rentrée scolaire 2022 ont été effectués tout comme ceux de mise en conformité, de peinture et de plomberie dans les écoles. Le centre

commercial Charcot et l'école Saint-Exupéry ont fait l'objet de travaux de désamiantage.

Puis, les services municipaux se sont mobilisés pour s'assurer de la bonne conduite des travaux de performance énergétique principalement en chaufferie et sur l'isolation des bâtiments.

Les chantiers se sont multipliés à commencer par la réfection de l'étanchéité avec un renforcement de l'isolation thermique et de la mise en place de garde-corps à l'école Emile Zola suivi par le remplacement des fenêtres du restaurant communal.

La chaufferie du groupe scolaire Auguste Crétier a fait peau neuve avec une réfection complète accompagnée d'un remplacement des radiateurs et des châssis garantissant une isolation qualitative de l'établissement. Le groupe scolaire Victor Hugo a lui aussi bénéficié d'une rénovation de sa chaufferie.

Par ailleurs, la Chapelle réhabilitée a été dotée d'une pompe à chaleur réversible et un système de climatisation a été installé au centre municipal de santé pour le plus grand confort des patients.

Le remplacement de l'éclairage des tennis couverts et des fenêtres du restaurant communal, a également contribué à un gain énergétique non négligeable.

Enfin, il est à mentionner la volonté forte de la commune de modernisation de ses équipements, caisse de résonance du plan de performance énergétique de Sevrans.

En la matière, la commune a été proactive puisqu'elle compte parmi ses réalisations 2022, l'extension du groupe scolaire Denise Albert par la création de 6 salles supplémentaires, le commencement de l'extension du groupe scolaire Lamartine et la réfection des sols de la cité des sports.

Dans la dynamique de la modernisation des structures, il est important d'évoquer les projets en devenir tels que le bassin olympique, le commissariat de police municipale ainsi que la salle des fêtes dont les études ont débuté.

Ces dossiers viennent s'ajouter aux études de faisabilité réalisées en 2022 pour la création du groupe scolaire Westinghouse et plus largement celles de l'ANRU 2 avec les équipements de la petite enfance et du socioculturel destiné à l'accueil des services culturels et sociaux. La finalisation du programme du gymnase des Beaudottes s'est aussi opérée en 2022.

Chiffres clés :

- 3837 interventions réalisées par la régie des bâtiments en 2022 dont concernent les établissements scolaires et 16% dans les structures sportives.
- 14 audits de sûreté ont été effectués sur des équipements communaux.

Maîtrise de la consommation des fluides

Avant l'envolée des prix des énergies fossiles sur le marché mondial, la commune de Sevrans était déjà très circonspecte dans la consommation de ses fluides.

Il est à noter que la crise énergétique actuelle et le plafonnement du tarif réglementé d'électricité ne permettent pas actuellement de mise en concurrence. La campagne de recherche de prix compétitifs pour les habitants a donc dû être suspendue.

Néanmoins, l'équipe municipale a pu compter sur l'implication de chacun des agents communaux qui rivalisent d'ingéniosité pour proposer des actions en accord la sobriété énergétique.

Ce principe qui se définit comme une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective est palpable à Sevrans.

A titre d'exemple, afin de réduire au maximum les frais d'électricité, d'eau, de chauffage et d'entretien, une optimisation des consommations des équipements sportifs a été réalisée avec le concours de l'équipe de maintenance du service des sports.

Autre démarche de sobriété qui se traduit dans la réalité des actions municipales quotidiennes : la récupération de l'eau des bassins de la piscine lors de la vidange annuelle qui est notamment utilisée pour le lavage des véhicules communaux.

Toujours sur la thématique de l'eau, sa gestion est optimisée grâce à un travail sur la détection rapide des écoulements permanents et autres fuites sur les réseaux. Cet effort se poursuivra en 2023 avec une étude sur le possible réemploi de l'eau des bassins de récupération au stade Guimer.

Chiffres clés :

- 11 367 m³ d'eau économisée en 2022

Déploiement des panneaux photovoltaïques

Dans un contexte inédit de flambée du prix de l'énergie et d'incertitudes d'approvisionnement, le choix de la ville de Sevrans de placer la transition énergétique au cœur de son développement économique et social et de se tourner vers les énergies renouvelables initialement écologiques est désormais un véritable atout économique.

Cette crise énergétique conforte la commune de Sevrans dans la poursuite du déploiement de ses panneaux photovoltaïques. La première série de panneaux photovoltaïques a été installée sur les trois sites municipaux suivants : le groupe scolaire Anatole-France/Voltaire, la salle Gymnique et le Pavillon aux Histoirs.

Pour la deuxième étape, le choix de la commune s'est porté sur deux emplacements stratégiques : la halle du marché couvert rue Ballanger et le pôle administratif Paul Eluard avenue du Général Leclerc (comprenant également la salle du Conseil municipal et l'Hôtel de ville).

La raison principale résidait dans le fait que l'implantation des panneaux à cet endroit permettrait de diminuer la consommation énergétique pour les sites considérés par une autoconsommation de l'électricité produite. La production énergétique de cette installation étant destinée soit à être consommée, soit à être rejetée dans le réseau national.

Initialement prévue courant 2022, l'installation des panneaux a été reportée de quelques mois compte tenu de l'indisponibilité de certains matériaux liée à la crise mondiale mais aussi à la nécessité de réaliser des études complémentaires sur la structure du bâti.

Pour autant, le marché qui comprend la fourniture, la pose et la mise en service des équipements, pour un montant total de 646 342€, a bien été lancé. Et, les subventions à hauteur de 80 % (529 000€) pour le financement des panneaux dans le cadre du plan de relance via la dotation de soutien à l'investissement local sont toujours d'actualité.

Réduction de la consommation et des dépenses énergétiques pour les habitants

Sevrans s'interconnecte à la géothermie de Villepinte

Sevrans réaffirme son positionnement en faveur des énergies renouvelables en s'interconnectant à la géothermie de Villepinte.

C'est l'un des temps forts de l'année 2022. Après plusieurs mois de tractations pour trouver une variable d'ajustement aux besoins grandissants en chauffage urbain des sevransais et déterminer les leviers appropriés pour y parvenir de manière compétitive, le projet d'interconnexion des réseaux de chaleur de Sevrans et de Villepinte a été scellé.

Ainsi, en réponse à la crise mondiale qui a créé des tensions inédites sur les approvisionnements en gaz naturel, générant des hausses historiques, Sevrans poursuit le verdissement de son réseau de chaleur en s'associant à la commune de Villepinte dans un projet d'interconnexion.

Une alliance qui permet une diminution des nuisances environnementales, une diversification et amélioration du mix énergétique ainsi qu'une baisse des tarifs pour l'ensemble des abonnés du réseau.

L'interconnexion des réseaux de chaleur Sevrans/Villepinte est donc une nouvelle illustration de la volonté de l'équipe municipale d'inscrire Sevrans dans une politique environnementale ambitieuse, celle qui lui permettra atteindre la neutralité carbone.

Par cet acte fort, la commune de Sevrans insiste sur son attachement à innover et à se réinventer pour assurer le développement des productions énergétiques de demain. Elle se garantit ainsi la montée en puissance de son installation énergétique vertueuse des Beaudottes.

Une action possible grâce à la présence de cette Biomasse bois qui permet une maîtrise de la facture énergétique basée sur un mix énergétique de moins en moins dépendant du cours des marchés de l'énergie fossile.

Rappelons que la commune dispose de deux réseaux de chaleur sur son territoire : celui de Rougemont-Perrin, gérée par Paris Terres d'Envol et celui des

Beaudottes, géré par la ville qui, grâce à l'interconnexion, alimentera à terme la ZAC Terres d'eaux.

Sevrans lauréate du label éco-réseau de chaleur

Parmi l'actualité de l'année 2022, la commune de Sevrans s'est vu remettre le label éco-réseau de chaleur pour sa chaufferie des Beaudottes exploitée par Séveo une filiale d'Engie solutions,

Ce prix récompense les réseaux de chaleur exemplaires sur la base de trois critères d'exigence (environnemental, économique et social) pleinement remplis par la chaufferie des Beaudottes. En effet, le label Ecoréseau de chaleur a récompensé :

- La dimension environnementale de la biomasse des Beaudottes qui produit un taux d'énergies renouvelables de 58% pour un rendement réseau de plus de 89%.

- La dimension économique avec un prix de la chaleur relativement attractif qui se situe autour de 89€TTC/MWh. En effet, la mixité énergétique du réseau de chaleur de Sevrans Beaudottes permet de limiter l'impact de la hausse du prix du gaz pour les Abonnés. Pour rappel, la biomasse des Beaudottes, alimente en solution de chauffage et en eau chaude sanitaire décarbonée plus de 8 500 familles sevransaises ainsi que des bâtiments publics dont l'hôpital Robert Ballanger.

- Et enfin la dimension sociale très présente à Sevrans qui ne lésine pas sur les moyens pour informer régulièrement les abonnés et les usagers sur la gestion de ce réseau chaleur. A ce titre, la commune en partenariat avec l'exploitant Séveo a organisé dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, une journée portes ouvertes de la chaufferie Biomasse des Beaudottes.

L'occasion pour les Sevransais de découvrir et comprendre le fonctionnement de cette installation énergétique vertueuse au travers de nombreuses animations ludiques dont notamment un escape game géant.

Grâce à cette journée portes ouvertes, la volonté commune de la Ville de Sevrans et d'ENGIE Solutions était de permettre aux Sevransais de connaître les acteurs de leur réseau de chaleur et plus largement de participer activement à la sensibilisation du grand public au développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Chiffres clés :

- 12 000 tonnes de CO₂ par an d'économie réalisées grâce la production de chaleur de la biomasse des Beaudottes soit l'équivalent de 5300 véhicules en circulation.
- Création d'un comité des usagers du réseau de chaleur des Beaudottes

Rénovation énergétique pour les particuliers

En 2022, la commune de Sevrans, toujours avec le concours de l'Agence Locale de l'Energie de Paris Terres d'Envol (ALEPTE), a maintenu son accompagnement aux côtés des Sevransais pour lutter contre les passoires thermiques.

Une opportunité de répondre à une véritable mission de service public en contribuant à la réalisation d'économies d'énergie des habitants.

Au moyen de visites à domicile, de diagnostics énergétiques gratuits et de conseils avisés, des sources possibles d'économie d'énergie ont pu être identifiées. Cela a donné lieu à des recommandations sur les travaux qui pourraient s'avérer utiles, mais aussi un accompagnement du particulier dans son processus de demande de subventions.

Pour accueillir les particuliers, la commune de Sevrans a mis à disposition de l'Agence Locale de l'Énergie de Paris Terres d'Envol (ALEPTE) des locaux chaque premier vendredi du mois de 13h30 à 17h au 28 avenue du Général-Leclerc.

Sans rendez-vous, ces permanences sont l'occasion pour les conseillers de l'ALEPTE d'aider ceux qui le souhaitent à élaborer un projet de rénovation et de les informer sur les différents dispositifs d'aides existants notamment pour les rénovations énergétiques, l'isolation des logements, les économies sur les factures de chauffage.

L'Agence locale de l'énergie Paris Terres d'Envol (ALEPTE) assiste également les syndicats, conseils syndicaux et copropriétaires dans leurs démarches sur plusieurs plans : techniques, financiers et juridiques.

C'est donc tout naturellement que la commune de Sevrans a accueilli en novembre 2022, le premier Forum de la rénovation énergétique des copropriétés

de l'ALEPTE. Une occasion pour les copropriétaires de rencontrer, en un même lieu, élus et professionnels lors de quatre conférences sur les thématiques suivantes :

- Dispositifs locaux et outils d'accompagnement des copropriétés
- Comment maîtriser votre consommation de chauffage ? Est-il possible de se protéger de l'augmentation du coût de l'énergie ?
- Retour d'expérience sur des rénovations globales de copropriété ?
- Mobilité électrique et installation des bornes de recharges électriques en copropriété.

Perspectives 2023 :

Le dispositif « Terres d'Envol Rénov' » à destination des propriétaires occupant des maisons individuelles est élargi au foyer aux revenus très modestes

5. Finalité 2 : Préservation des ressources naturelles et protection de la biodiversité

I. Valorisation des espaces naturels et boisés

Des espaces verts préservés et valorisés

Une ville riche en parcs et jardins

La commune de Sevrans est dotée de nombreux espaces verts et parcs publics qui sont autant d'espaces de fraîcheur. Ainsi sur le territoire communal, on dénombre les poumons verts suivants :

- Square du 8 mai 1945 (3114 m²)
- Parc Roger-Badier (3500 m²)
- Parc Louis-Armand (30000 m²)
- Berges du canal de l'Ourcq (28499 m²)
- Parc des Sœurs (35000 m²)
- Plaine de jeux Rougemont (32618 m²)
- Plaine de jeux Kilian (12758 m²)
- Plaine de jeux Nord (17211 m²)
- Square des Lilas (8200 m²)
- Plaine des Cèdres (10912 m²)
- Plaine de jeux Sablons (24461 m²)
- La Roseraie (22000 m²)
- Square des Charmilles (7000 m²)

- Jardins des Senteurs (2000 m²)
- Butte des Erables (10000 m²)
- Square des Fontaines (8000 m²)
- Parc de la ferme de Montceleux (110000 m²)

A cela s'ajoute le square et la sente Westinghouse ainsi que la friche kodak (10 hectares + 2 hectares réservés à l'agriculture urbaine hors-sol)

Pérennisation du Parc Louis Armand

Dans le cadre de la démarche de développement durable engagée par la municipalité depuis plusieurs années autour de l'Hôtel de ville et à l'intérieur du parc Louis Armand, les travaux de remise en eau de la rivière celui-ci ont débuté en 2021.

Cette opération vise à assurer la réhabilitation et la sécurisation d'une cascade composée de roches surmontée d'une tour de maçonnerie datant du XXe siècle et d'une rivière artificielle dans le Parc Louis Armand.

Ces travaux s'achèveront en 2024 après les travaux d'étanchéification du lit de la rivière.

Le but étant d'enrichir la biodiversité sur le site et de maintenir des conditions climatiques favorables au développement des écosystèmes

La remise en eau s'intègre dans une étude paysagère portant sur l'aménagement des berges selon les principes du développement respectueux de la nature en choisissant des palettes végétales adaptées aux enjeux climatiques futurs et en tenant compte d'une gestion raisonnée du patrimoine végétal.

Deux arbres ont été abattus en 2022, car ils étaient atteints de la maladie de la suie. Une pathologie causée par un champignon qui entre par des blessures de l'arbre et se développe dans son bois. Il est prévu la plantation, en 2023, de deux arbres en remplacement.

18 nichoirs à oiseaux ont aussi été ainsi installés sur les arbres, une gestion différenciée mise en place sur le site, en préservant la biodiversité avec des zones refuges à partir des troncs et des branches laissées en place ainsi que des espaces laissés en prairie naturelle qui profitent aux insectes et à la petite faune.

Une toiture végétale a été réalisée sur le bâtiment de l'Hôtel de ville et des ruchers ont été introduits dans le parc permettant de faire découvrir l'univers des abeilles et d'organiser des animations pour tous les âges.

Une serre aquaponique a également été installée. Outil pédagogique de 22 mètres carrés, cette serre expérimentale a un rendement 18 fois plus élevé qu'en agriculture traditionnelle. Équipée d'un panneau solaire et d'un poêle à granulés, la serre est autonome. Par sa spécificité, elle est un exemple de réponses aux enjeux climatiques qui bouleversent l'agriculture traditionnelle.

L'objectif pour les années à venir est de pérenniser ce poumon vert en le connectant à d'autres espaces de la ville et d'en faire un lieu de loisirs et de détente.

Dans cette dynamique diverses manifestations se sont déroulées dans le parc Louis Armand en 2022 notamment la chasse aux œufs organisée par les maisons de quartier ou encore le village estival.

Perspectives 2023:

- Ouverture du parc sur le cimetière avec la création d'une trame verte et d'un pavillon du cimetière
- Inventaires faunistiques/floristiques visant à observer des tendances d'amélioration de la biodiversité du parc Louis Armand
- Elaboration d'un plan de gestion du Parc
- Dans le cadre du plan lumière, un projet de trame noire et de mise en place d'un réseau écologique nocturne sont à l'étude

Une politique en faveur de la plantation d'arbres

Le choix des modes de plantation est un atout précieux dans la lutte contre le changement climatique. Pour protéger et adapter les espaces verts de son territoire au climat de demain, la commune de Sevrans a engagé une série d'actions concrètes tout au long de l'année 2022.

La trajectoire municipale s'inscrit dans la continuité de la politique de l'arbre telle que formalisée dans le Plan Local d'Urbanisme et notamment dans le PADD de la ville. Mais aussi dans la réflexion globale menée sur les essences les mieux adaptées au milieu urbain afin de lutter contre les Îlots de Chaleur Urbain (ICU) lors des périodes de fortes températures.

Ces engagements se sont confirmés en 2022 par une plantation vivace et sobre en eau. Les variétés comme les millepertuis, oreilles d'ours, marguerites, achil-

lées et autres verveines bonariensis ont été privilégiés. Elles ont pour particularité d'avoir un système racinaire résistant et d'être peu gourmandes en eau.

Le fleurissement a naturellement été réalisé de sorte à répondre aux défis que sont la préservation de la biodiversité et la limitation des impacts du dérèglement climatique sur la population. Ainsi, le processus de paillage du sol des massifs avec du broyat a été systématique en 2022. L'avantage de cette technique est de diminuer l'évaporation de l'eau ce qui permet de réduire les arrosages.

Un fleurissement responsable qui s'accompagne d'actions de végétalisation des cours d'écoles notamment à Anatole France. Cela permet de créer des îlots de fraîcheur, indispensables dans la lutte contre les changements climatiques.

Un fleurissement responsable qui s'accompagne d'actions en faveur de la création d'îlots de fraîcheur, indispensables dans la lutte contre les changements climatiques.

Cela se matérialise par la végétalisation des cours d'écoles notamment à Anatole France, la plantation de lilas des Indes, résistantes à la sécheresse près de l'hôtel de ville, la replantation de haies vives qui favorisent la biodiversité sur le parvis de la bibliothèque Albert-Camus. Mais aussi, la mise en place de tapis de sédums, connus pour être une réponse contre les impacts des canicules, à la mairie, aux abords du canal et du monument aux morts.

Chiffres clés :

- 11 arbres plantés dans le parc des sœurs
- 6 arbres plantés avenue du Commandant Charcot
- 50 litres d'eau par arbre planté pour l'arrosage des trois premières années

Perspectives 2023:

- Mise en place du projet une naissance – une essence qui vise à célébrer la naissance de chaque sevranaise par la plantation d'un arbre

II. Sevrans: terre de biodiversité

Les réservoirs de biodiversité et continuités écologiques

Renaturation de la friche Kodak

Portée par sa volonté de créer un espace naturel ouvert au public et un véritable îlot de fraîcheur en cœur de ville, connecté aux trames écologiques environnantes, la commune de Sevrans maintient le cap vers la renaturation de la friche Kodak.

Un programme ambitieux, issu de la signature de la convention CDC Biodiversité - Nature 2050 qui redonne au parc « Kodak » toutes ses lettres de noblesse. Celles d'un territoire qui protège sa biodiversité, qui s'adapte au changement climatique en offrant un véritable îlot de fraîcheur et qui contribue au bien-être des habitants.

Ce programme vise à impulser localement ou réorienter une dynamique d'évolution naturelle de ce site pour qu'il développe et maintienne dans le temps un optimum écologique.

Pour répondre aux exigences communales, le parc Kodak comportera deux parties ouvertes au public: l'une consacrée sur 2 hectares à un projet d'agriculture de cultures hors-sol en liaison avec CDC Biodiversité et l'autre dédiée sur 8 hectares au programme Nature 2050 de champ de régénération et d'observation de la biodiversité.

Un vaste programme pour ce poumon vert en lisière du canal de l'Ourcq qui intégrera, pour sa partie agricole, le dispositif Parisculteurs 2023. Il s'agit là d'un programme mis en place par la ville de Paris qui facilite et accélère l'installation de projets agricoles en ville.

Les cours d'école se muent en îlots de fraîcheur

Pour répondre aux enjeux climatiques, urbains et sociaux dans les cours d'école, la commune de Sevrans mène une réflexion destinée à repenser et réaménager les cours de récréation sur le modèle des « cours-oasis ».

Un concept qui offre un lieu rafraîchi, plus agréable à vivre au quotidien, mieux partagé par tous et axé sur le bien-être des enfants.

Il inclut des espaces plus naturels, avec davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques, des coins calmes et une meilleure répartition des zones.

Dans la continuité des orientations fixées par le ROB relatives aux évolutions des cours d'école en cours Oasis, il nous apparaît judicieux de réaliser préalablement un diagnostic ainsi qu'une étude de faisabilité. Cette étude pourra intégrer l'examen d'une telle évolution pour la cour d'une école en s'appuyant sur une équipe enseignante volontaire afin de servir à la fois d'exemple et de modélisation de la conduite des projets à venir.

Par ailleurs, il est également prévu l'installation de voilage dans les aires de jeux des cours d'école pour rafraîchir ces zones.

Développement de l'apiculture urbaine

Les ruches municipales

La commune de Sevrans a fait le choix d'installer des ruches en milieu urbain. Situées dans le parc Louis Armand, ces maisons pour abeilles sont gérées par un apiculteur et par le service Parcs et jardins.

La présence des ruches participe au maintien de la biodiversité. En effet, en butinant les fleurs, les abeilles contribuent au phénomène de pollinisation du territoire. Une action nécessaire à la reproduction des plantes puisque la pollinisation est un vecteur essentiel de la reproduction d'un grand nombre d'espèces végétales et gage de leur pérennité.

Par ailleurs, l'implantation de ruches, en plus de garantir la protection et la sauvegarde des abeilles, sensibilise également le public à la nature en ville et sur les enjeux du développement durable.

Opération Apidays

Maillon essentiel de la biodiversité, l'abeille est mise à l'honneur chaque année à Sevrans lors de l'opération Apidays.

Un événement qui pousse à découvrir l'abeille et de s'impliquer dans une action favorisant sa protection.

Ainsi, en 2022, plusieurs élèves des écoles élémentaires de Sevrans ont pu partir à la découverte du monde de l'abeille, sentinelle de l'environnement et devenir

incollable sur le miel et les abeilles grâce aux ateliers proposés par l'apiculteur du rucher municipal et le service Parcs et jardins.

Le temps d'une journée, les participants ont été sensibilisés à la protection de cette espèce protégée et initiés au travail du miel par l'apiculteur de l'Union nationale des apiculteurs français (UNAF) qui a réalisé une démonstration d'extraction de miel du rucher de la ville.

L'opération Apidays a été l'occasion de sensibiliser les populations urbaines aux causes du déclin des abeilles, de rebrancher les urbains à la source de leur alimentation, de transmettre des savoirs en apiculture et de promouvoir la biodiversité. Petit plus de cette action, les ateliers qui ont permis aux enfants de déguster différents miels, de confectionner des bougies et d'éveiller les sens sur les produits de la ruche.

Chiffres clés :

- 50 kg de miel produits en 2022 par la commune de Sevrans dont :
- 37,5 kg de miel récoltés en mai
- 12,5 kg de miel récoltés en septembre
- 27,5 kg de miel distribués en 2022
- 8 ruches installées

Une ville qui agit pour la biodiversité

Plan lumière : protection de la biodiversité

Tout au long de l'année 2022, les services de la ville ont travaillé à la finalisation d'un document de référence qui fixe les orientations et les principes d'éclairage et de mise en valeur des bâtiments et des espaces publics.

Ce plan lumière s'est construit autour de trois axes structurants : la sécurité des ouvrages d'éclairage public, une rénovation écologique et une perception diurne et nocturne de la commune respectueuse de la biodiversité.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière tel qu'il a été élaboré propose un paysage lumineux cohérent et harmonieux, soucieux d'éclairer juste et de générer des économies d'énergie. Il s'inscrit dans une démarche écologique et

environnementale qui garantit un cadre de vie nocturne de qualité pour tous les êtres vivants.

Ainsi, il prévoit de supprimer ou limiter les émissions de lumière artificielle dès lors qu'elles sont de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, qu'elles entraînent un gaspillage énergétique et qu'elles empêchent l'observation du ciel nocturne. Et cela, conformément à l'article 41 de la loi, codifié à l'article L.583-1 du code de l'environnement.

Le plan lumière, en phase d'étude et de maturation, devrait être opérationnel courant 2023. Ce document prendra en compte les solutions techniques permettant un éclairage selon le passage.

Canopée : une mini-forêt urbaine

Amorcée en 2021, Canopée a fortement évolué en un an. Ce projet de mini-forêt urbaine consiste en la valorisation du terrain situé le long de l'allée de Villenaut dans le quartier Freinville. Il s'inscrit dans le cadre du Plan Canopée 2020-2030, qui vise à mettre l'arbre au cœur du paysage urbain, au bénéfice de la qualité de vie des habitants.

Une action portée par le Département de la Seine-Saint-Denis en partenariat avec la Ville de Sevran qui offre un retour de la nature et plus particulièrement de la biodiversité en ville.

Ce projet a débuté par la plantation de bosquets forestiers, de graminées et d'arbustes fruitiers puis par la protection de ces jeunes plantations au moyen d'une clôture.

Depuis, des chantiers de plantations ont été menés par l'association Le sens de l'Humus avec de jeunes Sevransais, scolarisés au collège Georges-Brassens.

Au cours de l'année 2022, ce lieu a été ouvert à la visite avec pour objectif de faire connaître l'endroit au plus grand nombre. L'occasion lors de ces temps de visite d'informer le public sur la reconnaissance d'arbres par les bourgeons ou les feuilles, la création d'un herbier, la réalisation d'inventaires de la flore locale, la découverte des insectes.

Un moment d'échange et d'apprentissage précieux d'autant plus qu'il s'agit de l'une des premières forêts urbaines développées dans le cadre du Plan Canopée.

A terme, la mini-forêt permettra de renforcer la végétalisation du territoire, tout en offrant aux habitants des îlots de fraîcheur et un cadre de vie amélioré par la présence de la nature.

Perspectives 2023 :

- Campagne de plantation d'arbres pour remplacer les sujets morts au courant de l'année 2022
- Etude d'une convention de reprise en gestion du site par la ville avec l'appui du Conseil départemental.

Les projets pédagogiques initiés par la ville

Afin de redonner une plus large place à la nature en ville et permettre à chacun de se saisir des enjeux environnementaux et climatiques, le service espaces verts ouvre ses portes à la population. L'objectif étant de sensibiliser sur la nécessaire préservation et valorisation des espaces verts via un accompagnement du public à la plantation et au jardinage.

Des temps d'échange qui ont pour vocation de généraliser l'éducation à la transition écologique, à l'environnement et au développement durable en utilisant des outils participatifs et ludiques.

Dans cette perspective, les agents municipaux ont notamment aidé à l'aménagement du jardin de la maison de quartier Marcel-Paul en potager. En espace collectif ouvert sur la nature en ville et générateur de lien social.

Pour cette opération, il a fallu sept mois de dur labeur pour nettoyer, débroussailler et tondre la parcelle, avant de procéder à la plantation et au semis. Elle s'ajoute aux nombreuses initiatives qui relèvent des projets pédagogiques Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) que la ville propose aux écoles, maisons de quartier, structures associatives.

Ces initiatives, visant les écoles, les maisons de quartier, les structures associatives, permettent d'inclure l'idée de la transition énergétique dans des projets pédagogiques d'Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) et de les faire collégialement appliquer au plus grand nombre.

Ainsi, en 2022, six élémentaires et une maternelle représentant 24 classes dont une majorité de CP, ont bénéficié d'un projet pédagogique étendu sur l'année scolaire avec trois séances par classe. L'accompagnement a porté sur le cycle de la plante de la graine à la graine, le compostage, les gestes éco-responsables.

Parallèlement à cela, les enfants de la crèche Les Colibris ont été initiés à la plantation de graines et de plantes dans leurs carrés potagers. L'Établissement d'Accueil Médicalisé Les Temps modernes, a également pu travailler avec les services de la ville sur la sensibilisation des jeunes à la nature à travers les sens.

Autre moment fort de l'année 2022, la fête des jardins partagés célébrée aux Beaudottes le samedi 17 septembre. Un événement qui a rassemblé petits et grands autour d'une animation musicale, d'ateliers de compostage, d'art floral et de semis.

Chiffres clés :

- 73 animations en milieu scolaire sur la diversité végétale de la graine à la plante, les gestes écoresponsables, les fruits et légumes de saison, le compostage et les plantes potagères.

Perspectives 2023 :

- Déplacement de la serre aquaponique dans le parc Louis Armand
- Développement des jardins partagés dans le quartier des Beaudottes
- Déminéralisation de places de parking pour limiter les impacts du dérèglement climatique
- Fête des jardins partagés à Rougemont

III. Une ville qui préserve son environnement

Embellissement du cadre de vie

Vers une gestion maîtrisée de l'espace public

Pour maintenir la propreté sur son territoire, la commune de Sevrans ne lésine pas sur les moyens. Plus de 300 poubelles réparties sur l'ensemble de la ville et vidées très régulièrement. Deux passages de la balayeuse organisés hebdomadairement et renforcés par des interventions ciblées avant et après chaque manifestation.

La collecte des dépôts sauvages avec plus de 50 points identifiés sur l'ensemble de la ville qui font l'objet d'un ramassage régulier sur constat ou sur signalement.

Ainsi, les agents de la ville interviennent en complémentarité de l'action territoriale sur la collecte des encombrants. Au total, sur l'année 2022, plus de 2 000 tonnes de déchets issus des dépôts voiries dont plus de 15 tonnes de gravats, plus de 5 tonnes de bois et 1,5 de ferraille.

Pour rappel, la gestion des déchets ménagers et des encombrants est une compétence de l'Établissement public territorial Paris Terres d'Envol. La collecte des ordures ménagères est effectuée en porte à porte et dans les points d'apport volontaire.

En ce qui concerne les encombrants, ils peuvent être collectés en déchetterie ou à domicile, avec une fréquence et un calendrier établi par l'EPT Paris Terres d'Envol.

Ces efforts sont complétés par une mobilisation citoyenne particulièrement forte. En effet, les associations et des collectifs mobilisent de nombreux habitants autour d'opérations participatives de ramassage des déchets, organisées en lien avec les services municipaux en charge d'équiper les participants en gants, sacs poubelles et autres. Ces opérations permettent de sensibiliser la population, mais aussi les commerçants du marché par exemple, sur la gestion des déchets et les bons comportements à adopter dans l'espace public.

Il est également à noter qu'afin de maîtriser la gestion de la propreté de la commune, la ville de Sevrans lutte contre la mécanique sauvage, passible de 1500 euros d'amende.

En 2022, 760 véhicules ont été enlevés sur la voie publique dont près de 600 consignés comme épave. Un résultat possible grâce à des opérations menées par

la Police Municipale, en collaboration avec les bailleurs, pour faire en sorte que les habitants puissent de nouveau se garer sans difficulté.

Chiffres clés :

- 300 corbeilles dans l'espace public
- 1500 tonnes de dépôts sauvages ramassés par an sur la commune
- 15 à 20 tonnes de déchets par semaine abandonnés dans l'espace public

Une lutte constante contre les encombrants

En 2022, la commune de Sevrans a renforcé sa mobilisation autour de la lutte contre l'abandon des déchets dans les rues. Elle a ainsi misé sur la sensibilisation, au travers d'une vaste campagne de communication.

Pour maintenir un territoire propre et préserver l'environnement, la municipalité met en place des moyens humains et matériels importants.

Malgré le travail des services municipaux et des partenaires, qui s'emploient quotidiennement à nettoyer et embellir la commune, les comportements inciviques altèrent rapidement la propreté du cadre de vie.

C'est pourquoi, la commune de Sevrans lance une campagne d'information à destination des habitants. Cette action se matérialisera en 2023 par l'implantation de panneaux de sensibilisation à la propreté.

Des panneaux de signalisation alertant les contrevenants vont être installés dans différents quartiers de la ville afin de dissuader de la dépose d'encombrants sur des sites identifiés et problématiques.

Des outils dissuasion ont également été mis en place pour lutter plus efficacement contre ces incivilités qui dégradent notre environnement, notamment la vidéo-verbalisation.

Sa cible, les dépôts sauvages. Les caméras renforcent les procédures de flagrants-délits lorsque les policiers municipaux prennent sur le fait quelqu'un en train de déposer ses déchets dans la rue.

L'amende de base est de 68 euros, la contravention pouvant atteindre 1500 euros voire 3500 euros en cas de récidive.

Perspective 2023 :

- Une communication à destination des habitants est prévue pour sensibiliser sur les encombrants

Entretien écologique des espaces verts

Des espaces sans pesticides

A Sevran, la tendance est au zéro phyto. Une réalité ambitieuse, préparée de longue date, qui vise à entretenir les espaces verts de la commune sans utiliser de produits chimiques.

Une décision qui répond aux exigences de la loi Labbé qui interdit l'utilisation des pesticides chimiques dans certains lieux publics.

Ainsi, les seuls produits autorisés dans ces espaces sont ceux de biocontrôle (organismes vivants ou substances naturelles) et ceux autorisés en agriculture biologique. Ce qui a impliqué des changements dans le mode opératoire des agents municipaux notamment dans le procédé de désherbage mécanique, adapté aux saisons, qui permet de limiter la prolifération des mauvaises herbes et de leurs jeunes pousses.

Équipés de binette, les agents de la commune font la chasse aux mauvaises herbes toute l'année dans chaque quartier.

Pour les aider dans leurs tâches quotidiennes, la commune s'est dotée en 2022 de matériel à moteur électrique pour remplacer notamment les imposantes tondeuses, qui consomment jusqu'à 40 litres d'essence par jour. Le service Espaces verts est désormais équipé d'une débroussailleuse, d'une tronçonneuse et d'un taille-haie électriques.

Par ailleurs, depuis plus de quatre ans, l'équipe des espaces verts du service des sports utilise son propre désherbant naturel, fabriqué à partir de feuilles mortes récupérées sur l'ensemble des complexes sportifs et broyées par ses soins.

Cette technique de paillage local à coût zéro, désencombre la déchèterie, évite le recours aux produits chimiques et préserve ainsi les nappes phréatiques.

Elle protège aussi les usagers et le voisinage d'effets indésirables.

De plus, la commune de Sevrans est l'une des seules villes sur le département à ne pas acheter de rouleaux de gazons pour refaire ses terrains. Les agents découpent leurs propres rouleaux sur les parcelles derrière les terrains et sèment à nouveau du gazon pour combler le vide.

Végétalisation du cimetière

Cette année encore, les agents municipaux du cimetière et des parcs et jardins n'ont pas ménagé leurs efforts pour désherber, tailler le lierre, les arbustes et les buissons, et retirer tout le long du mur les rejets des arbres. Ils ont soufflé et ramassé les feuilles, géré la trentaine de poubelles du lieu.

En 2022, les agents municipaux ont poursuivi le travail effectué en lien avec les pompes funèbres, et les marbriers, ainsi que les graveurs en les orientant dans le cimetière.

Ils sont particulièrement attentifs à la bonne tenue du cimetière et plus particulièrement à la Toussaint, au moment des plantations des Chrysanthèmes et de la forte affluence des familles des défunts.

Parallèlement à cela, ces mêmes agents ont continué d'entretenir les plantes basses très résistantes à la sécheresse (sedums) qui habillent le monument aux morts et s'inscrivent dans la démarche zéro-phyto.

Les perspectives pour 2023 et les années à venir :

- Étude sur un projet de rénovation des locaux
- Etude sur l'implantation d'un jardin des souvenirs
- Sevrans ville pilote pour le tri des déchets alimentaires en zone pavillonnaire
- Modification du processus de ramassage des encombrants dans les zones pavillonnaires
- Modification de la distribution des sacs de déchets verts en zone pavillonnaire

Sensibilisation auprès de la population

Opération de nettoyage de la nature

Afin que les élèves des écoles de Sevran puissent s'approprier la nature et en assurer sa préservation, la commune, avec l'aide du corps enseignant, organise des opérations de nettoyage de la nature.

Des actions qui mobilisent chaque année des centaines d'élèves à la motivation exemplaire. Ils interviennent prioritairement place du marché, au parc Louis-Armand et le long du canal de l'Ourcq.

Cette opération de sensibilisation complète les apprentissages en classe sur la préservation de la planète. Les élèves de CM2 associés à l'opération de nettoyage peuvent ainsi transmettre ensuite aux plus jeunes leurs connaissances sur les principes du recyclage.

Cette belle initiative permet à tous de prendre conscience des conséquences des incivilités, de mesurer l'importance de respecter la nature et de garder une ville propre.

6. Finalité 3 : Epanouissement des Sevranaises et des Sevranaïses

I. La pratique culturelle et sportive : un bien-être partagé à Sevrans

Une offre culturelle de qualité

Sevrans est une ville qui développe un service public de culture riche et éclectique. Forte de ses nombreux équipements culturels municipaux et de ses nombreuses activités associatives, la commune de Sevrans dispose d'une offre culturelle de qualité et adaptée à tous les publics.

Ainsi, le projet culturel de Sevrans se nourrit de toutes les forces vives qui œuvrent au quotidien pour proposer, chaque année, une saison culturelle axée sur la création artistique, l'échange et le partage.

La programmation culturelle 2022 a donc été à l'image de Sevrans, pleines de talent. En attestent, les spectacles du Théâtre de la Poudrerie, inspirés de témoignages d'habitants, la participation des élèves du conservatoire à plusieurs événements municipaux.

S'ajoute à cela, l'implication constante et sans faille des agents de la Micro-Folie et à l'espace François-Mauriac qui font vivre la culture à chaque instant.

Autres temps forts de l'année 2022, Lire à Sevrans, le week-end hip hop, le festival des Rêveurs éveillés, le Street Art Festival mais aussi les Rencontres artistiques du conservatoire et l'Estival des arts et métiers d'art qui sont des grands rendez-vous culturels très attendus du grand public.

La salle des fêtes a également accueilli quelques beaux spectacles.

Autres lieux de diffusion, de création, de formation de sensibilisation à la culture : le réseau des bibliothèques. Elles sont au nombre de quatre sur la commune (Elsa Triolet, Albert Camus, Marguerite Yourcenar et l'atelier) et contribuent à fournir un espace public de rencontre, de réflexion et

d'apprentissage. Tous les ingrédients sont réunis pour transmettre ou recevoir, l'amour de la lecture.

Des pratiques sportives très diversifiées

Sur le volet sportif, la commune de Sevrans s'efforce d'offrir un large panel d'activités pour étendre les pratiques au plus grand nombre.

Pour cela, la commune s'appuie sur le soutien de la cinquantaine d'associations sportives de Sevrans. Sous l'impulsion du service des sports et de son vivier d'éducateurs brevetés, elles occupent l'ensemble des équipements de la ville sur le temps scolaire périscolaire et pendant les vacances.

Sevrans dispose également d'une école municipale des sports qui constitue la passerelle idéale permettant d'éveiller et de susciter l'intérêt des plus jeunes à la pratique d'activités physiques et sportives. Elle accueille chaque année près de 300 enfants de 3 à 12 ans et les initie à de nombreuses disciplines sportives sous forme de cycles (5 à 6 semaines). athlétisme, le judo, l'escalade ou encore le basket-ball.

Par ailleurs, pour que le sport soit un vecteur important de lien social et participe au rayonnement de la commune mais aussi à l'épanouissement individuel, Sevrans organise de grandes manifestations sportives.

Pour l'année 2022, on retiendra la tenue de la première édition du trophée des sports. Une grande cérémonie qui a récompensé aussi bien les athlètes qui se sont hissés sur les podiums que les bénévoles actifs, dans l'ombre, pour faire vivre les associations sevransaises et plus largement les défenseurs des valeurs du sport.

L'arrivée du bassin olympique se concrétise

Le 13 octobre 2022, le conseil municipal a, par délibération, donné autorisation au Maire de Sevrans pour signer le marché public relatif à la requalification et l'extension de la piscine de Sevrans dans le cadre du projet Héritage Jeux Olympiques Paris 2024.

Une étape cruciale dans ce processus débuté fin 2020 avec la candidature de Sevrans à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le Comité d'organisation des Jeux de 2024 pour hériter d'un des trois bassins de natation temporaires construits à l'occasion des Jeux.

Sortie lauréate, la commune de Sevrans a saisi l'opportunité pour affiner son projet en prenant soin de consulter au préalable les riverains sur leurs attentes et de

travailler à la conception d'un plan d'aménagement autour de la piscine actuelle.

L'accueil de ce bassin olympique, qui se place sous le signe du recyclage urbain et du réemploi, permettra de développer la pratique de la natation sur son territoire.

Ce nouveau bassin de 50 mètres sera agrémenté de gradins de 200 places et de vestiaires pour le grand public comme pour les clubs.

Au final, cela donnera un équipement capable de répondre à l'ensemble des besoins de la population, sportifs comme pratiquants de loisirs.

In fine, il y aura donc deux bassins dans la piscine municipale : le bassin olympique, couvert par une halle, avec un espace d'apprentissage et des équipements permettant de réduire les coûts énergétiques et le bassin existant, transformé en bassin d'été, ouvert avec un solarium. Le site aquatique aura une accessibilité pour tous publics et le bassin aura vocation à être multi-usages. Il va permettre de dynamiser et diversifier les pratiques sportives aquatiques.

Les travaux seront réalisés par un groupement composé principalement par le constructeur Colas et BVL Architecture.

Les perspectives pour 2023 et les années à venir :

- Novembre 2022 à mars 2023 : attribution du marché public, études préalables, phase de présentation aux riverains, dépôt et instruction du permis de construire.
- Été 2023 : Démarrage des travaux à Sevrans.
- Octobre 2024 : Phase de démontage du bassin olympique à la Défense.
- Juin 2025 : Ouverture de la nouvelle piscine de Sevrans.

Démocratisation des dispositifs d'apprentissage à la natation

La commune de Sevrans ambitionne de réduire les inégalités d'accès à la pratique des activités nautiques des plus jeunes.

Pour ce faire, elle peut compter sur la mobilisation des agents de la piscine fortement impliqués dans deux dispositifs d'apprentissage à la natation.

Le premier s'intitule « Pass'nat ». Il vise à enseigner aux plus jeunes les bases de la natation et à renforcer l'acquisition des tests académiques de l'Éducation Nationale. Mis en place par la commune de Sevrans, via les centres de loisirs et les maisons de quartiers, le Pass'nat est organisé lors de chaque période de vacances scolaires. A destination des enfants de 6 à 9 ans, il permet de décrocher un pass d'aisance aquatique.

Ce dispositif est mené de manière transversale avec le « Savoir Nager » de l'Éducation Nationale et son attestation du même nom, délivrée en fin de sixième. Organisé tout au long de l'année scolaire, ce dernier dispositif est renforcé par des stages à la piscine municipale lors des congés scolaires.

Par ailleurs, en 2022, les bassins aquatiques de Sevrans ont accueilli des enfants de Tremblay-en-France, dépourvus de piscine pour cause de travaux. La venue des jeunes tremblaysiens et de leurs familles s'est effectuée dans le cadre d'une convention, entre les deux communes, de mise à disposition de la piscine sur des créneaux bien ciblés.

II. Sécurité et tranquillité publique

Renforcement de la sécurité pour tous

Le déploiement de la vidéoprotection

L'année 2022 marque la montée en puissance opérationnelle du dispositif de vidéoprotection de la commune de Sevrans avec l'arrivée de 12 caméras supplémentaires.

Un déploiement du système de vidéoprotection qui s'explique par la volonté municipale de poursuivre sa vaste opération d'amélioration de la sécurisation de l'espace public.

Installé à titre préventif, le dispositif des caméras de vidéoprotection permet de prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux identifiés comme étant exposés à des risques (agression, vol, trafic de stupéfiants ou dépôt sauvage d'encombrants).

Les caméras ont également vocation à constater des infractions au code de la route en matière de circulation, stationnement gênant et dangereux. Mais aussi de réguler les flux de transport, protéger en particulier les abords des écoles et les carrefours sensibles.

L'installation de la vidéoprotection à Sevrans est corrélée avec une campagne de sensibilisation et d'information de la population. Elle s'opère au travers d'une action efficace de la police municipale et de la signalisation des zones sous vidéoprotection au moyen des panneaux indiquant la présence des caméras.

Un dispositif de vidéoprotection qui permet de dissuader les personnes de commettre une infraction et dans le cas contraire, de verbaliser le contrevenant.

Chiffres clés :

- 85 caméras dont 12 caméras implantées en 2022
- 15 caméras seront installées en 2023
- 10 secteurs de la commune vidéoprotégés
- Près de 400 amendes par mois
- 760 véhicules enlevés sur la voie publique en 2022 dont près de 600 consignés comme épaves

La police municipale du quotidien

Pour assurer sa sécurité, la population de Sevrans peut compter sur l'efficacité de la police municipale. Les agents qui la composent sont notamment chargés de la surveillance de l'espace public, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique sur le territoire communal.

Des hommes et des femmes de terrain qui ne manquent pas d'informer les habitants sur les nouveaux dispositifs qui visent à prévenir les comportements inciviques.

Ces policiers municipaux veillent à maintenir des liens de proximité avec la population, par une présence visible, active et rassurante dans les quartiers. Ils assurent une mission du quotidien en application des pouvoirs de police du Maire et en étroite partenariat avec la Police Nationale.

Pour accueillir les effectifs de policiers municipaux qui continuent d'augmenter, dans des conditions optimales, la commune de Sevrans prépare l'implantation

d'un nouveau poste de police à la place de l'ancien magasin Catena, qui a fait l'objet d'une démolition en 2022.

La police municipale est aidée dans son action quotidienne par la Police Nationale. Cette étroite collaboration avec le commissariat est le fruit d'échanges fructueux lors des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR) organisés tout au long de l'année.

Cette instance réunit l'ensemble des acteurs prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance à Sevran.

Pour 2023, il est prévu, dans le cadre du Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR), de renforcer la collaboration Police municipale et police nationale en y associant d'autres acteurs notamment les bailleurs. Pour ce faire, les cinq groupes de travail suivants seront mis en place dès le début de l'année : bailleurs, radicalisation, mineurs, violences faites aux femmes, violences intrafamiliales.

Tranquillité publique dans les espaces de vie

La police municipale veille également au respect de l'application des arrêtés municipaux comme celui portant interdiction de consommation sur la voie publique et de vente d'alcool à emporter dans le quartier Centre-ville / Gare Sevran-Livry.

Le secteur était de théâtre de rixes, bagarres et autres attroupements de personnes en état d'ébriété qui portaient atteinte à la tranquillité et à la salubrité publiques.

Pour y mettre un terme, deux mesures drastiques ont été prises. La première consiste à interdire la vente de boissons alcoolisées à emporter de 20h à 8h pour les commerces situés rue Lucien-Sportiss, allée Mozart, avenue Robert-Ballanger, rue de la gare et place de la gare. La violation des restrictions horaires peut faire l'objet d'une amende allant jusqu'à 500 euros.

La seconde consiste à interdire la consommation d'alcool dans l'espace public de 17h30 et jusqu'à 8h sous peine d'une amende de 150 euros.

La tranquillité publique est également assurée de nuit dans certains parcs, clôturés et fermés de 21h à 5h00. C'est le cas du square des Charmilles et de la butte Montceleux.

Opération tranquillité

La police municipale de Sevrans assure la surveillance de vos biens même en votre absence. Cela s'appelle l'opération tranquillité vacances. Un dispositif qui est gratuit, issu d'un partenariat entre la police nationale et la police municipale, qui permet pour les administrés qui ont signalé leur départ en vacances, de bénéficier des patrouilles régulières de surveillance de leurs habitations,

Ainsi, les agents de police s'assurent, de jour comme de nuit, que les logements n'ont pas été visités par une présence quotidienne qui prévient les cambriolages et autres intrusions. En cas d'effraction du domicile, la police donne rapidement l'alerte et prévient les occupants du logement.

Pour bénéficier de ce dispositif, les demandeurs doivent au préalable se faire enregistrer auprès des instances de police et ce, quelle que soit la durée de l'absence à condition qu'elle intervienne durant les vacances scolaires.

La gestion urbaine et sociale de proximité

En mars 2022, Sevrans a connu un drame : la mort de l'un de ses habitants, touché par le tir d'un fonctionnaire de la police nationale. Une situation terrible qui a provoqué des épisodes de violences urbaines.

Si les effectifs de policiers municipaux ont été exemplaires durant cette période de tension, un autre service a, par sa présence sur le terrain, contribué à l'apaisement et au dialogue. Il s'agit de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) qui a travaillé au plus près des habitants pour un retour au calme.

La GUSP était également en lien permanent avec les entreprises pour assurer la sécurisation des chantiers de construction ou de rénovation, avec les bailleurs sociaux, les copropriétés et les commerces pour assurer la gestion de la sortie et la rentrée des bacs d'ordures ménagères dans la rue. Mais aussi avec les services municipaux dans le cadre de son action auprès du groupe de veille municipal chargé de coordonner la gestion locale de cette crise.

En dehors de ces situations qui restent exceptionnelles, la GUSP est une ressource humaine précieuse pour la commune de Sevrans. Elle œuvre au quotidien pour améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants des quartiers. Pour ce faire, elle agit sur les problématiques quotidiennes : propreté, maintenance, entretien des immeubles et des espaces extérieurs, équipements, aménagement, stationnement, gestion locative et qualité de service, lien social, tranquillité publique, insertion par l'économie.

La GUSP, qui compte trois agents de terrain, opère aux Beaudottes, aux Briques rouges à Savigny, à Perrin, à Montceleux Pont-Blanc, à Rougemont et Westinghouse.

En plus de ses missions quotidiennes, la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité est chargée de :

- l'élaboration des cadres des conventions GUSP de chaque Quartiers Politique de la Ville et les fiches actions avec les partenaires ;
- l'organisation d'ateliers sur les volets fondamentaux de la GUSP (social, insertion, économie, environnement et qualité de vie...) avec les habitants et les partenaires ;
- la prise en compte et le suivi des signalements des partenaires (bailleurs sociaux, habitants, associations, service médiation).

Sevrans contre les violences faites aux femmes

Un accueil adapté

La commune de Sevrans soutient de longue date la lutte contre les violences faites aux femmes.

A ce titre, la commune de Sevrans agit depuis plusieurs années sur cette problématique avec les différents services municipaux, des partenaires associatifs et la police nationale, avec la mise en place d'une intervenante sociale au commissariat de Sevrans et la création d'un guide pratique réservé aux professionnels et aux victimes.

La persévérance de la commune en la matière a conduit à l'ouverture, avec le soutien du Ministère en charge des droits des femmes, d'un point d'accueil, d'écoute et d'orientation dans le centre commercial Beau Sevrans.

Des associations bénévoles (Potenti'elles Cités, Rougemont Solidarité, Sunshine...) et une juriste y reçoivent de façon anonyme et gratuite.

Des solutions d'hébergement

La commune de Sevrans participe à l'effort pour protéger les femmes victimes de violence et souhaite leur apporter une solution de repli, en mettant à disposition certains logements communaux.

La gestion de l'hébergement d'urgence pour ce public est effectuée par un

personnel formé à son accompagnement et à sa réinsertion.

La ville met à disposition de l'association Le Relais, quatre logements pour l'accueil des femmes victimes de violences conjugales et un pavillon pour l'installation des bureaux et l'accueil de jour de l'association. Ce service offrira 25 places d'accueil.

Par ailleurs, depuis le 29 juin 2022, la signature d'une convention de partenariat entre Klépierre, le gestionnaire du centre commercial Beau Sevrans et la Fédération nationale des centres d'information sur les droits de femmes et des familles (CIDFF), scelle le développement, à Sevrans, de permanences juridiques contre les violences faites aux femmes.

III. Sevrans une ville à taille citoyenne

Conformément aux orientations voulues par la Municipalité, la concertation et la citoyenneté sont au cœur des politiques publiques menées par l'administration.

Les concertations citoyennes

Afin de redonner une plus large place au dialogue avec les habitants, partiellement rompu pendant le confinement et la covid-19, la commune de Sevrans a engagé en 2022, un vaste programme de concertation.

Il s'inscrit dans la continuité d'une démarche participative bien ancrée à Sevrans qui organise pour chaque grand projet des réunions afin de concerter et d'informer la population des réalisations en cours et à venir.

Ces réunions publiques donnent aux citoyens la possibilité de s'exprimer. Elles sont la marque et l'élément central d'une concertation publique puisqu'elles sont aujourd'hui nécessaires dans la conduite de tout projet qui pourrait interférer avec la vie citoyenne des Sevransais.

Ainsi la concertation se déploie sur trois échelles : au niveau micro-local, au niveau d'un quartier et enfin au niveau de l'intégralité de la Ville.

La concertation au niveau micro-local

Il s'agit des concertations organisées dans le cadre des petits projets immobiliers dans le diffus. Des rencontres au plus près des riverains, au niveau du pâté de maison sur lequel a lieu le projet. Chacun est invité à venir donner son avis sur

le projet durant une quinzaine de jours au pôle urbain, en présence d'un agent de la Ville. Celui-ci est chargé de présenter le projet, voire d'organiser une rencontre avec le porteur de projet. Ce dispositif inédit repose sur la confiance et la bonne volonté des entrepreneurs, qui ont tous accepté de jouer le jeu. De juin à décembre 2022, quatre concertations de ce type ont eu lieu.

D'autres concertations ont été menées, notamment sur le secteur Ramier/Eglantiers suite à destruction de deux pavillons dans le cadre du fonds Barnier et à la mise en place d'un espace vert, non accessible au public.

Les riverains ont été informés de l'avancée des travaux, ont été associés au choix des essences d'arbres et sont partie prenante aux suites à donner à ce nouvel espace naturel et à son intégration dans le quartier.

La concertation à l'échelle du quartier

La concertation des Sablons

La commune de Sevrans a maintenu sa culture de la participation citoyenne aux Sablons en poursuivant son cycle de rencontres dans le quartier.

Amorcés dans le cadre d'un programme de consultation, les temps d'écoute et d'échange sur les questions de cadre de vie dans le quartier des Sablons ont permis au plus grand nombre de s'exprimer via différents canaux de communication.

Du questionnaire, à la balade urbaine en passant par les ateliers ou les réunions de restitution des travaux réalisés, la commune de Sevrans a déployé toute une palette d'outils de concertation pour recueillir l'avis des habitants des Sablons sur le devenir de leur quartier.

De ces rencontres, il en ressort une expression forte sur des sujets majeurs comme la sécurité, le développement économique ou encore la communication et le partage d'information principalement dans la perspective de travaux à venir.

Des axes sur lesquels les services de la ville travaillent pour pérenniser tout dispositif permettant l'expression du point de vue de la population tant sur les problèmes du quotidien que sur les projets majeurs.

La mise en place d'élus de quartier

La commune de Sevrans se donne les moyens de porter la parole de ses habitants en se dotant, fin 2022, de quatre adjoints de quartier. Leur mission est simple :

mettre l'expression des Sevranaises et Sevranaïses au cœur de la politique voulue par la municipalité.

Pour ce faire, ces adjoints de quartier nouvellement nommés sont répartis dans quatre quartiers distincts :

- centre-ville-Perrin-Trèfles
- Beaudottes-Primevères-Savigny
- Montceuleux Pont-Blanc-Sablons-Poudrerie
- Rougemont-Freinville-Westinghouse

Chaque élu désigné va se consacrer, dès 2023, au traitement des questions de proximité ainsi qu'à l'information et à la consultation des habitants de son quartier de référence sur les décisions qui les concernent.

La concertation à l'échelle de la ville

Il s'agit de concertation sur des sujets intéressants l'ensemble de la Ville et qui, pour cette raison, demandent à ce que la concertation soit la plus large possible.

La concertation sur la rénovation urbaine des Beaudottes

Les Beaudottes est un quartier en perpétuelle mutation et dont les projets d'aménagement bouleversent positivement le quotidien de ses habitants. Ces transformations significatives intervenues dans le cadre du programme ANRU se poursuivent avec l'acte 2 de la rénovation urbaine des Anciennes Beaudottes.

Les réflexions autour de ce projet ambitieux ont commencé dès 2022.

Quatre ateliers de concertation autour du futur programme de rénovation des anciennes Beaudottes ont permis de renforcer le dialogue avec les habitants mais surtout de réfléchir à l'aménagement futur du quartier. Avec en ligne de mire, la rénovation du parc de logement des anciennes Beaudottes, le désenclavement de différents secteurs du quartier et l'amélioration de l'offre de services publics.

Élaborés en concertation avec les différentes parties prenantes (l'aménageur Séquano, le territoire Paris Terres d'Envol), ces ateliers placent les habitants au centre du projet ANRU 2. Ils sont le vecteur de communication grâce auquel la plupart des habitants peuvent s'exprimer librement sur le devenir d'un quartier dans lequel ils vivent.

Durant l'année écoulée, quatre thèmes ont été abordés : vivre un quartier en rénovation, le sport dans votre quartier, les rez-de-chaussée actifs et enfin quels usages dans votre quartier. Avec en perspective, des ateliers de concertation qui se poursuivront tout au long des travaux.

Chiffres clés :

- 4 ateliers de concertation (les 09, 23 et 30 novembre ainsi que le 07 décembre)
- 210 millions d'euros de subventions accordés par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine pour la réhabilitation des anciennes Beaudottes

Les perspectives pour 2023 et les années à venir :

- Premier semestre 2023 : réunion de restitution des réunions de concertation
- 2030 : deuxième phase de la rénovation urbaine des Anciennes Beaudottes

La concertation sur la refonte du marché

En 2022, une grande concertation a été lancée sur la future transformation du marché forain alimentaire. L'occasion de donner la parole aux commerçants, clients et riverains, pour mieux cerner les attentes et les souhaits de chacun sur le devenir du marché.

Un recueil des avis, réalisé sous la forme d'un questionnaire, qui a offert l'opportunité à tous de s'exprimer sur l'offre commerciale, la sécurité, les horaires, les tarifs ou encore la circulation.

Un moyen pour la commune d'anticiper les modes de consommation et de proposer une offre en adéquation avec les besoins des usagers du marché. Et cela, tout en conservant le lien social autour de ce lieu de rencontres et d'échanges.

Chiffres clés :

- 714 participants au questionnaire sur la refonte du marché

La citoyenneté

Sevrans a mis en place un Conseil citoyen unifié à l'ensemble de la ville et non uniquement sur les QPV. Elle s'est aussi dotée d'outils de citoyenneté qui permettent une expression des habitants hors période d'élection, notamment le budget participatif.

Le conseil citoyen

Après une campagne de communication forte (réseaux sociaux, affiches, flyers, article dans le journal municipal, lettre aux anciens membres) le Conseil citoyen de Sevrans a été tiré au sort le 15 avril 2021, sous contrôle d'un huissier de justice. La première réunion a eu lieu le 30 juin 2021 à la salle des fêtes.

Elle a été l'occasion de présenter l'organisation et les missions du Conseil citoyen. S'en sont suivis neuf ateliers, animés par une AMO (Empreinte citoyenne) jusqu'en mai 2022, date de l'arrêt de la prestation et de la demande du conseil citoyen de se réunir maintenant sans la Ville. Durant ces ateliers, les conseillers citoyens ont rédigé leur charte de fonctionnement, défini les thèmes de leurs commissions et désigné les membres de leurs commissions thématiques

Malgré certaines difficultés de fonctionnement, le Conseil citoyen doit pleinement jouer son rôle dans la concertation, notamment celle, institutionnelle, autour de l'ANRU. Il devra aussi avoir un rôle dans la mise en place du budget participatif municipal et dans la participation, auprès de l'EPT, de la réflexion autour du Contrat de Ville.

Il faut noter que, le 17 novembre 2022, Olivier Klein, ministre de la Ville a fixé quatre priorités aux nouveaux contrats de ville :

- Le plein emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville : aides à la création d'entreprises, accompagnement des « invisibles », mentorat,
- La transition écologique et énergétique : « Fonds Vert », verdissement et renaturation, quartiers résilients des programmes ANRU,
- L'émancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation : cités éducatives, vacances apprenantes, accès aux soins et à la santé, accès à la culture, au sport, soutien à la jeunesse,
- La tranquillité et la sécurité publique : prévention, lutte contre les rodéos urbains et rixes.

Il a aussi présenté les bases du dialogue citoyen : s'il souhaite toujours encourager le dialogue avec les habitants, il s'est dit « ouvert » à de nouvelles formes de dialogue, comme les agoras de quartiers, les tables ouvertes. Il a aussi annoncé la création d'une mission concernant ce sujet qui devra rendre un avis pour la fin de l'année.

La mise en place prochaine du budget participatif municipal

Afin de renforcer et valoriser la participation des habitants à la vie locale, la Ville de Sevrans souhaite mettre en place un budget participatif pour 2023. Il s'agit d'allouer une enveloppe budgétaire intégrée au budget de la commune et consacrée à la réalisation des projets d'intérêt général proposés et choisis par des Sevransais.

Le budget participatif Sevransais répond ainsi à la volonté de la Ville de développer une citoyenneté active dès le plus jeune âge et de faire de la pédagogie, pour expliquer aux habitantes et habitants le processus budgétaire.

Ce budget participatif ambitionne également d'ancrer la participation citoyenne au cœur de l'action Publique, de mobiliser des publics encore peu présents dans les instances de démocratie participative et enfin de réaffirmer le lien de proximité entre les habitants, les élus et les services municipaux.

La Ville alloue à ce nouvel outil de démocratie participative une enveloppe en investissement de 125 000€ qui sera votée au budget et répartie entre les quatre périmètres des adjoints de quartier (Centre-ville, Perrin-Trèfles; Beaudottes-Primevères-Savigny; Montceleux Pont-Blanc-Sablons-Poudrerie; Rougemont-Freinville-Westinghouse), soit 25000 € par quartier. A ce budget s'ajoute aussi 25 000€ pour les projets développés par les élèves des écoles, collèges et lycée de Sevrans.

L'installation des budgets participatifs départementaux

La commune de Sevrans, dans la continuité de sa démarche participative, a encouragé les habitants à s'inscrire à la première édition du budget participatif du département de la Seine-Saint-Denis.

Une initiative dont le but est de promouvoir la participation citoyenne en allouant une enveloppe budgétaire à des projets d'investissement, en lien avec les aménagements ou les équipements départementaux, proposés et votés par les habitants.

Ouverte à toute personne de plus de 11 ans, résidant, travaillant ou étudiant en Seine-Saint-Denis, cette démarche donne un pouvoir décisionnaire aux habitants du territoire.

Pour l'édition 2022 du budget participatif de la Seine-Saint-Denis, la commune de Sevrans compte trois lauréats :

- Les élèves du Collège Evariste-Galois dont le projet intitulé « Rénov'action du parvis du collège » porte sur le réaménagement végétal du parvis de leur établissement scolaire.
- L'association des jardiniers du parc de la Poudrerie qui propose un projet d'amélioration de l'accueil du public dans les jardins familiaux avec l'installation de toilettes sèches, de tables, de bancs, ou de panneaux d'affichage pédagogiques.
- Le projet intitulé « Brumisation » destiné à la création de zones de fraîcheur à différents endroits du Parc de la Poudrerie, via principalement l'installation de brumisateurs.

Les perspectives 2023 :

- Lancement du premier budget participatif communal auprès des Sevransais

Egalité Femme/Homme

La commune de Sevrans est résolue à lutter fermement pour l'égalité Femme/Homme.

La commune de Sevrans a une politique volontariste de mobilisation contre les violences sexuelles et sexistes. Elle est la première ville de France à avoir signé le contrat de mobilisation et de coordination locale sur les violences sexistes et sexuelles avec le Préfet, la Procureure de la République et les représentants des hôpitaux par une délibération du 28 mars 2019.

Elle a aussi décidé, toujours par délibération du 28 mars 2019, d'intégrer la charte de lutte contre l'homophobie dans le sport du Ministère des Sports dans les conventions d'objectifs et de moyens des associations sportives de la Ville.

Cette charte est devenue une réalité en 2021 et son application effective en 2022.

IV. Amélioration des outils d'information

Le virage vers le numérique

Sevran l'appli

La commune de Sevran a franchi un pas supplémentaire dans l'ère du numérique en se dotant d'une application indispensable pour le quotidien des habitants.

Sevran l'appli, est un outil d'information pratique, rapide et ludique. En téléchargeant l'application via Play store ou Apple store, les Sevransais sont en lien direct avec la ville.

En passant par l'application, c'est la garantie de naviguer sur une page d'accueil simple et pratique, un agenda consultable en un coup d'œil et une manière pratique de retrouver un lieu.

Avec Sevran l'appli, il est également possible d'effectuer directement des démarches liées aux activités scolaire et périscolaire, à l'état civil, à l'Université participative inter-âges ou encore au stationnement.

Cela permet aussi l'accès aux dernières informations liées au Covid-19, aux différents services publics, aux élus, aux équipements de la ville, aux commerces, aux entreprises, aux menus des cantines, aux événements à venir, à toutes les infos pratiques de la santé, du marché, des associations, de la collecte des déchets et même aux numéros d'urgence.

L'application mobile Sevran l'Appli, à destination des usagers, est complétée par une démarche de signalement des problèmes sur la voirie permettant ainsi de lutter contre les incivilités.

Un magazine en phase avec l'écologie

La commune de Sevran est désormais dotée d'un bulletin municipal modernisé.

La nouvelle formule de « Sevran le journal » propose un support d'information de proximité, adapté aux nouveaux enjeux de mobilité et surtout en lien avec le numérique et les évolutions de notre temps.

Ce projet de refonte du magazine municipale s'est réalisé avec la participation des Sevransais qui ont pu donner leur avis via un questionnaire en ligne dédié.

Ce bulletin municipal qui n'avait plus évolué depuis 2009, permet une lecture dynamique et un accès facilité à l'information grâce à des articles plus

percutants, davantage de portraits et d'interviews pour une plus grande proximité avec les habitants. Autres nouveautés : le format plus facilement transportable et un coût du tonnage papier moins élevé.

Le magazine communal revisité reste imprimé sur du papier recyclé mais sur un grammage moins épais, pour un rendu plus économique et écologique.

Enfin, pour le magazine de la rentrée, la commune de Sevran procède désormais à un envoi unique (bulletin municipal, guide culturel et sportif) sous film compostable, une manière plus écologique d'informer la population.

Dématérialisation des services aux usagers et aux agents

Dématérialisation des congés des agents

En 2022, la commune de Sevran a franchi un cap dans la numérisation de ses services. Une source de simplification pour l'utilisateur et d'opportunités pour le citoyen amorcée depuis quelques années.

Ainsi, le déploiement de la dématérialisation à destination des usagers a débuté avec la mise en ligne de nouveaux services pour faciliter le quotidien des Sevranais en évitant les multiples déplacements.

A titre d'exemple, les inscriptions aux activités sportives et culturelles peuvent se faire directement sur internet. Tout comme les inscriptions ou réinscriptions aux activités de l'Ecole Municipale des Sports, du Conservatoire, de l'atelier d'Arts plastiques et de la piscine, qui se sont par une démarche en ligne et sur rendez-vous.

La dématérialisation s'est poursuivie du côté des agents municipaux cette fois-ci. En effet, le service Ressources Humaines s'est doté d'un logiciel facilitant l'accès aux données personnelles des agents. Ces derniers peuvent désormais visualiser l'état des visites médicales et des préconisations, consulter et éditer leurs bulletins de paie.

A cela s'ajoute l'intégration de la gestion du compte Épargne Temps (CET). Tout au long de l'année 2022, le service Budget et prospectives RH a dématérialisé progressivement la gestion des congés. Désormais, l'agent municipal peut également gérer son planning des congés, prendre connaissance des absences du service, consulter son solde de congés et demander des congés.

Ce logiciel de gestion du temps de travail et de gestion des congés vient aujourd'hui faciliter la gestion des ressources humaines.

Dématérialisation du conseil municipal et des commissions

Autre endroit où la dématérialisation des actes s'est installée : au conseil municipal.

Les élus sont désormais dotés de tablettes sur laquelle est installée une application permettant de recevoir les convocations et les ordres du jour.

Prochaine étape, celle de consulter les délibérations et les annexes en numérique mais également de voter en séance au premier trimestre 2023. Le processus est lancé et il permettra à terme de dématérialiser entièrement le conseil municipal.

Un moyen simple et sécurisé de gérer la bonne tenue de cette instance. Parallèlement, la dématérialisation des actes s'opérera afin de garantir quant à elle une meilleure gestion des procédures de visas, la sécurisation juridique du contenu des actes, un gain de temps pour les services et la maîtrise du cycle de vie des documents, de leur indexation, de leur stockage, et de leur conservation.

Perspective 2023 :

- Intégration d'un parapheur électronique
- Automatisation des télétransmissions au contrôle de légalité

7. Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les personnes

I. Des réponses face aux inégalités sanitaires et sociales

L'accès à des soins de qualité

La commune de Sevrans s'investit depuis de nombreuses années dans diverses actions destinées à renforcer l'offre médicale et à faciliter l'accès aux soins physiques et mentaux sur son territoire.

Son plan consiste à réduire les inégalités liées à l'accès aux soins et à une information préventive sur la santé.

Pour y remédier, la commune de Sevrans contribue au développement de l'offre de formation de médecins et de soignants, à celle d'infrastructures d'accueil de professionnels de santé, mais aussi à l'organisation d'événements en lien avec la santé et enfin la participation à des actions de sensibilisation et de prévention auprès des habitants, dans les quartiers. Des actes qui s'inscrivent dans une politique volontariste d'accès aux soins pour lutter contre la désertification médicale.

Une offre de soin qui s'amplifie

La commune de Sevrans renforce son maillage de structures de soin avec l'arrivée à l'été 2022 du Centre Médical et Traumatologique du 93 puis celle à l'automne de la même année de la Maison de santé pluri-professionnelle « L'Étincelle ».

Deux structures médicales que la commune a accompagnées et soutenues dans leurs démarches d'installation. Elles viennent renforcer l'offre de soins de proximité à Sevrans et le travail effectué par le Centre communal de Santé.

Une manière de veiller à un accès aux soins médicaux pour tous. Pour répondre à cette exigence, le Centre Médical et Traumatologique du 93 s'est doté d'un plateau technique complet avec trois médecins, des soins infirmiers sur place et un cabinet de radiologie (IMPF 93) juste à côté. Les prestations de santé assu-

rées du lundi au vendredi sur rendez-vous permettent une prise en charge rapide et efficace par des médecins issus du monde hospitalier.

Ces consultations médicales et traumatologiques agissent en complément de l'offre de soin des médecins généralistes et en remparts contre la saturation des urgences. En effet, elles sont une très bonne alternative pour les patients qui peinent à obtenir un rendez-vous chez le médecin traitant ou qui n'en ont pas. Par ailleurs, l'équipe soignante sur place est habilitée et formée pour intervenir sur de la traumatologie bénigne. Son partenariat avec le laboratoire d'analyses Cerballiance vient renforcer son approche de proximité.

La Maison de santé pluri-professionnelle « L'Étincelle » accueille quant à elle une dizaine de professionnels de santé dont quatre médecins généralistes. Situé avenue Ronsard, ce nouvel équipement de santé contribue à fortifier l'offre de soins à Sevrans. Il s'inscrit également dans la lutte de la municipalité contre les déserts médicaux, en favorisant l'arrivée de médecins ou de regroupements de professionnels de santé sur la commune.

La santé mentale : un axe prioritaire

Avec la création fin 2022 de son conseil local de santé mentale, la commune de Sevrans compte mener des actions fortes et concrètes pour mieux venir en aide aux personnes souffrant de troubles psychiques.

Ce conseil est le point d'ancrage de la politique locale de santé mentale. Il se matérialise sous la forme d'une plateforme de concertation entre élus locaux et services de psychiatrie adulte.

Ainsi, le Conseil local de santé mentale (CLSM) regroupe à la fois professionnels, institutionnels, associatifs, usagers et aidants qui ont vocation à définir ensemble des politiques locales et des actions à entreprendre pour l'amélioration de la santé mentale de la population.

Les premières réflexions, menées par le conseil local de santé mentale, ont abouti à plusieurs grands axes stratégiques : la sensibilisation autour des sujets de santé mentale, l'organisation d'un diagnostic local de la situation et l'égal accès à la prévention et aux soins pour tous. Toutes ces voies convergent vers un objectif commun, celui de déstigmatiser les personnes concernées par les troubles psychiques.

Perspective 2023 :

- Dès mars 2023 : Ouverture à la consultation d'un psychiatre de l'hôpital Robert Ballanger deux demi-journées par semaine au Centre municipal de santé Louis-Fernet.
- Consultation gratuite d'un psychologue clinicien dans les trois Maisons de quartier de Sevrans.

Le renforcement des services publics

L'arrivée de la poste à Westinghouse

La commune de Sevrans redonne du sens au service public en l'intégrant pleinement dans le paysage municipal.

Dans cette perspective de renforcement du service public de proximité sur le territoire sevransais, le nouveau quartier de Westinghouse a accueilli en 2022, un bureau de poste flambant neuf.

Ouvert en même temps que deux restaurants et une agence immobilière qui viennent étoffer l'offre commerciale du quartier, ce bureau de poste compense la fermeture de celui de la rue Henri-Dunant.

Ce bureau de poste moderne et innovant, situé au 63 boulevard de Westinghouse est doté d'espaces épurés et simplifiés, de deux distributeurs de billets, l'un dans l'agence postale et le second à l'extérieur.

La refonte du marché forain

Le marché forain de Sevrans consolide sa fonction essentielle de service public alimentaire grâce à son projet de refonte concertée.

En jeu, la revitalisation et la redynamisation du centre-ville de Sevrans et de ses commerces de proximité. Une initiative saluée par la Métropole du Grand Paris qui a décerné à la commune, le Coquelicot d'Or en octobre 2022. Une distinction récompensant les actions en faveur des centres-villes vivants.

Au programme, une offre alimentaire de qualité et proche des circuits de consommation traditionnels. Mais aussi une présence plus accrue des services de la ville avec l'arrivée d'un stand municipal d'information tenu par les agents municipaux et opérationnel dès 2023.

L'émancipation du guichet itinérant

La commune de Sevrans entend contribuer au progrès social, réduire les exclusions et les discriminations.

Pour ce faire, tout au long de l'année 2022, l'antenne mobile du Point d'information et médiation multi services (Pimms) s'est déplacée de quartier en quartier à la rencontre des habitants pour leur faciliter l'accès aux services publics et à l'égalité dans le recours aux droits sociaux.

Ce guichet d'accueil itinérant vise à compléter l'action municipale auprès de la population en allant à sa rencontre dans les quartiers prioritaires de politique de la ville mais également dans les quartiers pavillonnaires, avec un bouquet élargi de services.

Cet outil gratuit, propose une activité multi-services d'information et d'accompagnement dans des secteurs aussi divers que l'emploi, les impôts, La Poste, les bailleurs sociaux, la caisse d'allocations familiales (CAF), l'énergie, les transports, la médiation, les relations avec les entreprises.

Tous mobilisés face au mal-logement

Lutte contre l'habitat indigne et dégradé

Le 15 mars 2022, le maire de Sevrans, le Préfet de Seine-Saint-Denis et l'Agence régionale de santé ont signé une convention de lutte contre l'habitat indigne.

Avec cet acte fort, Sevrans devient la première ville du département à s'engager dans un partenariat durable avec l'État pour renforcer les moyens de combattre l'insalubrité et les marchands de sommeil.

Afin de lutter plus efficacement contre l'habitat indigne et la précarité, davantage de compétences sont confiées à la ville. Cela passe par la possibilité de proposer à la signature du préfet des arrêtés sur le fondement de rapports rédigés par les inspecteurs d'hygiène et de salubrité de la ville de Sevrans.

Une mission qui vient renforcer les actions déjà menées sur toutes les nuisances liées à l'habitat potentiellement dangereux pour leurs occupants, en pavillons ou appartements, publics ou privés. Une action donnant lieu à l'instruction des dossiers permettant la prise d'un arrêté d'insalubrité, le prononcé d'une amende pour infraction au permis de louer, ou encore des suites pénales, en lien avec le parquet et l'Ulii 93, un service de police dédié.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place du dispositif « permis de louer et de diviser », la commune de Sevrans a créé un Service Communal d'Hygiène et

de Santé (SCHS) avec trois missions principales : lutter contre les marchands de sommeil, contre les troubles du voisinage et agir en termes d'hygiène alimentaire auprès des halles, marchés et commerces de bouches.

Les avantages de ce SCHS sont de pouvoir poursuivre au pénal les propriétaires hors la loi, de gagner du temps en matière de prise d'arrêté d'insalubrité avec l'Agence régionale de Santé (ARS93) mais aussi de demander des réparations pour «préjudice d'image de la ville» et éventuellement d'obtenir une aide financière de l'Etat.

Chiffres clés :

- 70 dossiers ouverts et/ou suivis en 2022 liés à des problèmes d'hygiène et d'insalubrité
- 172 dossiers accordés en 2022 pour le permis de louer
- 250 logements, soit 650 ménages vivent en habitat indigne sur la ville

II. Développement d'une politique inclusive et intergénérationnelle

Une politique inclusive et équitable

Intégrathlon

L'année 2022 a marqué la douzième édition de l'Intégrathlon. Un évènement qui contribue depuis des années à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

L'Intégrathlon se présente sous la forme d'un week-end durant lequel toutes les forces vives sont rassemblées afin de promouvoir la rencontre des personnes handicapées et valides autour des pratiques sportives.

Avec cet évènement, la commune de Sevrans entend bien faciliter durablement l'accès aux sports et aux loisirs aux personnes à mobilité réduite tout en sensibilisant les concitoyens sur le handicap.

Pour cette édition, Sevrans s'est donné les moyens d'élargir le rayonnement de l'Intégrathlon en faisant programme commun avec la ville Aulnay-Sous-Bois.

Ainsi, l'Intégrathlon s'est réalisée en deux temps :

- Le samedi 21 mai en simultané dans les deux communes. A Aulnay-Sous-Bois, les activités sportives proposées se sont polarisées autour du complexe du Moulin-Neuf. Côtés Sevrans, les participants ont pu découvrir le parcours aveugle et de motricité, l'expérience en basket-fauteuil ou encore l'atelier éveil des cinq sens. D'autres activités sportives plus classiques étaient également proposées comme le trampoline, le yoga, la pétanque, le tennis et le football.

- Le dimanche 22 mai, la traditionnelle « randonnée, balade de l'inclusion » a constitué le temps fort de l'Intégrathlon. Cette activité, réalisée sur terre (sentiers de la Poudrerie) comme sur l'eau (Canal de l'Ourcq), comporte un parcours en fauteuil et un parcours sportif. Elle donne l'occasion à chacun de mieux prendre conscience des difficultés rencontrées par les personnes malvoyantes ou à mobilité réduite dans leur quotidien de sportif. La randonnée est rendue possible grâce à l'encadrement de deux associations, celle des randonneurs sevransais et l'Ourcq Can'Ohé Club Sevransais.

Des aménagements adaptés aux personnes en situation de handicap

L'accessibilité est une des priorités et des préoccupations majeures de la municipalité. Soucieuse de rendre la commune de Sevrans accessible pour tous, elle mobilise tous ses moyens pour mettre en conformité les établissements recevant du public (ERP) en les rendant accessibles à tous les types de handicap (moteur, visuel, auditif et cognitif).

En ce sens, la commune de Sevrans se mobilise pour permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir faire usage d'équipements et d'aménagements adaptés.

Ces questions sont notamment discutées avec le collectif handicap, constitué pour développer l'accès aux sports, à la culture et aux loisirs.

Par ailleurs, la commission communale pour l'accessibilité entreprend un travail de fond pour garantir l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Le fruit des réflexions issues des débats menés en commission est palpable puisque la commune de Sevrans a rendu praticables pour les personnes à mobilité réduite, quatre carrefours urbains et poursuivi divers aménagements dans les équipements publics, avec entre autres la création à la Chapelle.

Enfin, la réhabilitation de la piscine municipale finalisée en 2022 permet désormais d'accueillir les usagers en situation de handicap. En effet, la piscine municipale rénovée est dotée de vestiaires pour les personnes à mobilité réduite et d'un système de mise à l'eau pour les personnes en fauteuil.

Chiffres clés :

Aménagement de 15 nouvelles places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) entre 2022

Sevrans compte plus de 241 places de stationnement PMR à l'échelle de son territoire.

Plus de 350 enfants présentant un handicap sont scolarisés en écoles maternelles et élémentaires.

Perspectives 2023:

- Rendre lisible les activités accessibles aux personnes en situation de handicap sur la ville par l'utilisation d'un logo spécifique dans tous les supports de communication.
- Développer les projets municipaux en lien avec le schéma départemental pour l'autonomie des personnes en situation de handicap.

La valorisation des seniors

Sevrans, une ville à l'écoute de ses seniors

La parole est considérée comme sacrée, une bonne de la donner aux seniors. Cette tranche de la population que la commune de Sevrans met au premier plan a pu, en 2022, faire connaître ses envies via la boîte à idées.

Le concept est simple : donner la possibilité aux seniors de s'exprimer sur un sujet, de choisir le lieu d'une sortie par le biais d'une boîte à idées accessible à Sevrans Séniors, par mail ou via sur les réseaux sociaux.

Via leur boîte à idées, les retraités donnent régulièrement le cap de leurs envies. Ils ont ainsi programmé, pour le 29 janvier 2023, une sortie intergénérationnelle au Cirque d'Hiver. Une preuve que toutes les suggestions sont accueillies, débattues et parfois réalisées.

Les banquets des seniors

Après deux années de Covid-19, la commune de Sevrans a renoué en avril 2022 avec les traditionnels banquets des seniors. Une semaine durant laquelle les seniors sont mis en lumière le temps d'un repas spectacle élaboré avec des produits régionaux et en circuit court.

Près de 900 retraités ont assisté à cet événement sur le thème du cirque contemporain. Un moment de convivialité pour les seniors qui ont passé un après-midi dansant animé par un formidable orchestre.

Il est à noter que pour cette édition, le pôle Sevrans-Séniors a travaillé avec deux écoles pour la préparation des banquets. Ainsi, l'académie Fratellini pour la partie animation du cirque et le centre de formation de Stains, l'Afpa, pour la partie traiteur ont contribué au succès de ces banquets.

La semaine bleue

La capacité de Sevrans-Séniors à organiser des animations créatrices de liens entre les générations n'est plus à démontrer.

C'est pourquoi, la Semaine bleue s'est organisée à Sevrans avec une relative facilité. Une initiative nationale qui vise à valoriser l'apport des retraités et des personnes âgées pour la société.

Pour l'édition 2022, sur le thème "Changeons notre regard sur les aînés. Brisons les idées reçues", les seniors ont pu partager des moments d'échange et de détente, mais aussi de connaissances.

A leur disposition, plusieurs ateliers dont un sur le numérique, un autre sur le yoga du rire ou encore un atelier vitalité.

L'accompagnement des seniors face à la facture numérique

Dans le cadre du plan de relance de l'Etat, la commune a obtenu le financement de 2 postes de conseillers numériques.

Ils ont pour mission d'accompagner les publics qui rencontrent des difficultés dans l'usage du numérique.

En 2022, ces conseillers numériques ont mis en place des actions en lien avec les 3 maisons de quartier, les bibliothèques Yourcenar et Triolet, mais également avec Sevrans-Séniors afin d'aider le plus grand nombre à passer le cap du numérique.

Amélioration des conditions d'apprentissage des plus jeunes

Des travaux dans les écoles

C'est tout un ensemble de travaux de modernisation que la commune de Sevrans a réalisé dans les écoles en 2022 pour améliorer le cadre de vie des plus jeunes.

Dans le détail, deux établissements ont bénéficié de travaux d'agrandissement : l'école Denise-Albert et l'école Lamartine. Une extension de l'école Denise Albert axée sur la création de deux nouvelles salles de classe et de quatre salles d'activités. Près de 700m² de surfaces réparties sur deux niveaux consacrés à l'enseignement et à l'accueil des activités périscolaires. Quant à l'école Lamartine, l'agrandissement qui se poursuit, consiste en la réhabilitation des anciens logements de fonction, afin d'agrandir l'école de six salles (de classe et de périscolaire) et de créer un restaurant scolaire ainsi qu'un préau au rez-de-chaussée.

Trois autres écoles ont profité de travaux de performance énergétique : le groupe scolaire Auguste Crétier avec le remplacement des châssis de l'ensemble de l'établissement pour un montant total de 354 000 € ainsi que la réfection complète de la chaufferie. Mais aussi la réfection de l'étanchéité avec un renforcement de l'isolation thermique et de la mise en place de garde-corps à l'école Emile Zola. Et enfin, la rénovation de la chaufferie collective du groupe scolaire Victor Hugo.

Des travaux de réfection des sols et de remplacement des canalisations ont débuté dans l'école Saint-Exupéry prioritairement dans 4 classes, 2 dortoirs et dans les couloirs d'une partie de l'école. Ces travaux permettront à terme de résoudre définitivement les problèmes de sols rencontrés depuis plusieurs années.

Le chantier se poursuivra jusqu'à début 2023 et cela, sans impact sur les conditions d'enseignement.

S'ajoutent à cet ensemble de ces chantiers, des travaux de peinture réalisés à l'école élémentaire Curie, à l'école maternelle Victor-Hugo en plus du renouvellement complet du mobilier de l'école maternelle Perrin.

Par ailleurs, dans la poursuite de sa démarche de développement numérique des écoles, la commune de Sevrans a installé des écrans numériques interactifs (ENI) dans toutes les classes de CE2 de la ville. Un parc numérique qui vient enrichir celui des classes de CM1 et de CM2 déjà équipées. Avec ces écrans tactiles et interactifs, les élèves disposent d'une qualité d'image incomparable à celle du traditionnel tableau noir.

Chiffres clés :

- 6701 élèves en école maternelle et primaire
- 220 nouveaux ordinateurs portables distribués aux enseignants des classes élémentaires pour accompagner le développement des ENI
- 2,6 millions d'euros de travaux pour l'extension de l'école Denise-Albert dont 1,25 millions financés dans le cadre du Plan de relance de l'État

Perspectives 2023:

- Déploiement des écrans numériques interactifs (ENI) pour les classes de CE1
- Connexion à la fibre optique de la quasi-totalité des écoles élémentaires et maternelles afin de favoriser une meilleure connectivité pour les usages pédagogiques.
- Fin des travaux de réhabilitation de l'école Lamartine

Des offres de repas de qualité et accessible à tous

Parmi les orientations de la restauration collective à Sevrans, l'accès à la cantine à toutes les familles sans restrictions et à des prix très attractifs. Une initiative qui se fonde sur la volonté municipale de permettre à tous les enfants de manger chaque jour à la cantine en proposant des repas équilibrés avec des aliments de qualité dans une logique de développement durable.

Pour rendre cela possible, la commune de Sevrans propose désormais des repas composés de 50% de produits bio, 30% issus de circuits courts et frais, du pain bio, et des viandes labellisées.

Une action couplée à une révision du quotient familial qui a conduit à une diminution significative des tarifs de la cantine principalement pour les familles les plus modestes et ce, dans un contexte d'inflation des prix alimentaires.

Une baisse du prix de repas scolaire qui ouvrira la porte, en 2023, à une réflexion plus globale sur l'application du quotient familial révisé pour les

autres activités telles que les centres de loisirs ou les activités périscolaires, toujours dans l'objectif de permettre un accès aux services publics au plus grand nombre.

Les vacances apprenantes

La commune de Sevran s'est engagée à offrir une éducation de qualité aux élèves à travers le développement de compétences nécessaires à la vie quotidienne, la réussite professionnelle et l'épanouissement individuel, qui brisent le cercle de la pauvreté et contribuent pleinement au développement de la société.

Dans ce contexte, la commune de Sevran a, durant l'année 2022, poursuivi son amélioration des conditions d'enseignement pour tous en réitérant l'opération vacances apprenantes.

Destiné aux écoles élémentaires, ce dispositif permet l'accueil des enfants inscrits les 15 premiers jours de juillet et les 15 derniers jours d'août. Durant cette période, les participants sont présents le matin pour des cours et l'après-midi pour des activités éducatives. Ils peuvent ainsi rattraper le retard sur le programme scolaire accumulé durant l'année.

Les Colos apprenantes, qui s'inscrivent aussi dans l'opération Vacances apprenantes, ont permis durant l'été à 40 enfants de partir une semaine sur un séjour qui a mêlé travail scolaire et détente à un prix très réduit. Sans oublier le club loisirs présent sur tous les quartiers pour les enfants qui n'étaient pas inscrits sur les structures.

Par ailleurs, les départs en classe de découverte ont été nombreux en 2022. Ainsi, 9 classes en élémentaire sont parties durant l'hiver dans les Alpes et plus précisément à Saint-Michel-de-Chaillool et à Saint-Léger-les-Mélèzes. Au printemps, les élèves de 5 autres classes se sont rendus à Ardes-sur-Couze, en Auvergne pour notamment participer à des ateliers scientifiques sur le thème des volcans.

Plus de 50 enfants ont mis le cap sur les côtes normandes, à Saint-Laurent-sur-Mer pour se rendre sur les plages du débarquement et visiter les sites historiques et de mémoire.

Durant l'été, les élèves de 3 classes ont profité d'un séjour à Ploemeur, en Bretagne, pour s'initier à l'anglais avec des intervenants bilingues. Une manière ludique et originale d'apprendre dans un milieu scolaire délocalisé.

III. Une ville solidaire

L'accompagnement des personnes les plus fragiles

Une épicerie sociale et solidaire en plein essor

2022 marque l'année de l'installation de l'épicerie sociale et solidaire dans des locaux situés rue Augustin-Thierry avant un déménagement définitif dans un espace dédié dans le tiers-lieu de Mazaryk à l'automne 2023.

Une aubaine pour les familles en précarité sociale faisant face à des difficultés financières importantes qui s'accompagnent bien souvent d'isolement et de fragilité morale. Premier touché par la crise inflationniste actuelle, ce public est pris en charge et accompagné par les services municipaux.

Ainsi, un travail de fond, mené autour de l'épicerie sociale et solidaire, s'est fait en lien avec une conseillère en économie sociale et familiale dans l'optique d'assurer un meilleur suivi des familles demandeuses d'un accès à l'épicerie.

Une action solidaire du quotidien qui propose une offre alimentaire équilibrée aux plus précaires. Elle se matérialise par la mise à disposition des bénéficiaires de produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : autour de 10% du prix usuel. Cette contribution financière minimale participe au maintien de la dignité des personnes et de la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales des Épiceries Solidaires. Le fait de payer, même un prix symbolique, les affranchit du sentiment d'être redevables et leur permet de choisir ce dont elles ont envie, comme n'importe quel consommateur.

Grâce à l'épicerie sociale et solidaire, la commune de Sevrans poursuit son développement de l'action sociale par le prisme de l'alimentation. Pour cela, la ville peut compter sur la générosité de ses donateurs notamment Carrefour Beau Sevrans.

L'objectif à terme est que l'épicerie sociale et solidaire puisse jouer un rôle très important dans la démocratie alimentaire, en proposant des produits de qualité, issus des circuits courts et biologiques.

Dans cette perspective, il est prévu dès 2023, une présence de l'épicerie sociale sur le marché pour d'une part, récupérer les invendus des commerçants et d'autre part, réceptionner les dons des sevransais et autres utilisateurs du marché.

L'engagement du centre communal d'action sociale auprès des plus démunis

En 2022, la commune de Sevrans poursuit son action dans la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes en renforçant sa politique d'aides sociales et de prévention par le biais de son centre communal d'action sociale (CCAS).

Pour rappel, cette entité exerce deux missions :

- l'animation d'une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ;
- la participation à l'instruction des demandes d'aide sociale.

Ses missions sont ainsi d'accompagner les familles, de favoriser les solidarités et le lien social et de combattre l'isolement des personnes âgées.

L'action du CCAS intervient sous la forme d'aides légales en instruisant les dossiers pour l'obtention du fonds de solidarité logement (FSL), du fonds social d'énergie (FSE), de l'allocation de solidarité des personnes âgées (ASPA) ou encore le placement en hébergement pour les personnes âgées.

Le CCAS propose également des services d'aide à domicile et de soins infirmiers à domicile qui consiste essentiellement en des soins de nursing (toilettes, lever, coucher...) pour les seniors sur prescription médicale, ainsi qu'un service de portage de repas adaptés aux régimes des personnes âgées ou en situation de handicap, avec des tarifs soumis à un barème de ressources.

Côté social toujours, le CCAS peut aussi délivrer aux familles orientées par un service social des aides financières et alimentaires.

En 2022, ses missions à destination de l'aide alimentaire se sont élargies avec le développement de l'épicerie sociale et solidaire et de la gestion des dons alimentaires.

Les associations et l'insertion : des vecteurs de lien social

Le renforcement du lien social

La commune de Sevrans cultive son lien social en menant des actions intergénérationnelles aux côtés d'un tissu associatif important.

Avec l'appui de ses structures d'accueil, la commune de Sevrans offre à ses

habitants des lieux de rassemblement confortables, animés et accessibles à tous.

C'est le cas avec les maisons de quartier qui sont des lieux d'animation de la vie sociale. Elles sont au nombre de trois à Sevrans : Marcel-Paul, Rougemont et Edmond-Michelet.

Les animateurs qui travaillent dans ces structures mettent un point d'honneur à proposer des actions autour de la santé, la parentalité, la citoyenneté et l'insertion. Pour ce faire, les maisons de quartier disposent de plusieurs leviers d'action.

Sur le volet éducatif, l'accompagnement scolaire est mis en place dans les trois structures. Ce dispositif vise, en dehors du temps scolaire, à favoriser la réussite scolaire des élèves, en priorité dans les quartiers les plus défavorisés.

250 enfants sont aidés sur le plan scolaire et bénéficient, aux côtés de l'école, d'un appui et des ressources nécessaires pour réussir à l'école et ce, quel que soit l'environnement familial et social dans lequel ils se trouvent.

Pour les adultes non-francophones, la commune de Sevrans offre la possibilité de participer dans les trois maisons de quartier, à des ateliers sociolinguistiques qui permettent l'apprentissage du français.

Au total, ce sont 420 personnes qui suivent ces cours préparatoires à l'obtention du DILF, le diplôme initial de langue française. Un document délivré par le ministère de l'éducation nationale qui valide un premier niveau de maîtrise du français.

Les animations sociales de quartier sont également très présentes dans le quotidien des maisons de quartier. Ateliers de yoga ou d'anglais, spectacles familiaux, concerts sont réalisés tout au long de l'année. A cela s'ajoute l'ensemble des actions hors les murs de mars à octobre. Ces animations gratuites se tiennent dans les terrains de proximité ou les espaces publics. Elles s'inscrivent dans le cadre du contrat de ville et sont en partie financées par la caisse d'allocations familiales.

Le personnel des maisons de quartier propose également des activités créatives, de loisirs, de détente ainsi que des espaces de rencontres et de convivialité. Il participe aussi aux animations phares de la ville comme la fête des jardins partagés ou jour de fête. Une manière de fédérer, de favoriser toute l'année le développement des liens familiaux et sociaux mais aussi de contribuer au développement de la vie associative.

Rappelons que les trois structures polarisent tous les publics et toutes les tranches d'âge. Pour exemple, des sorties intergénérationnelles et ludiques sont proposées principalement l'été grâce à une programmation conçue avec les équipes de Sevrans Seniors.

L'insertion sociale à Sevrans

Courant 2022, la commune de Sevrans a souhaité expérimenter une nouvelle activité d'intérêt collectif et à dimension citoyenne : le chantier d'insertion pour la rénovation des fresques de la chapelle de la Fossée.

Véritable expérience de la réalisation collective d'une œuvre d'intérêt général et de la satisfaction qui l'accompagne, ce chantier citoyen a été l'occasion de faire un pas vers l'emploi et d'impliquer les jeunes participants dans la restauration et la préservation du patrimoine de la ville. Ce projet d'insertion, encadré par des professionnels du métier en l'occurrence Urban Deco Concept, une association conventionnée Atelier et Chantier d'Insertion, s'est déroulé durant l'été.

Il a permis aux 8 jeunes participants éloignés de l'emploi de se former sur certaines techniques du bâtiment et de se remobiliser sur un projet de vie.

L'application de la clause d'insertion est rendue possible grâce au travail de fond mené avec les partenaires de la commune : Compétence emploi, le PLIE, la Mission Locale, le Pôle Emploi ou encore le Service RSA. Ainsi, ce dispositif qui prévoit de réserver une partie des heures de travail d'un marché public à des personnes en difficulté sociale et éloignées de l'emploi, permet de relancer des parcours professionnels à tout âge.

Chiffres clés :

- 130 bénéficiaires par an de la clause d'insertion
- 8 contrats d'insertion payés au SMIC pour la réhabilitation de la chapelle
- 50 000 heures de travail réalisées par an avec la clause d'insertion

Jour de fête : une journée fédératrice et créatrice de lien social

Comme à chaque rentrée, tous les acteurs du monde associatif, sportif et culturel de la commune se sont mobilisés, au plus près des habitants, pour garantir le succès de l'événement le plus fédérateur de l'année : jour de fête.

Une manifestation qui a mis à l'honneur le tissu associatif et les services de la ville qui contribuent au quotidien à l'attractivité de la ville.

Cette journée a été l'occasion pour les petits et grands, de passer un moment de convivialité et de partage autour d'animations musicales et festives.

On y a découvert la richesse du réseau associatif sevranaise dans lequel le bénévole est vecteur de lien social, de solidarité et d'émancipation.

Ainsi, les associations ont eu une tribune pour interagir avec la population, informer sur les activités proposées, proposer des animations ou encore réaliser des démonstrations. Avec à la clé, des inscriptions aux activités annuelles.

Quant aux services municipaux, ils ont informé sur les différentes programmations annuelles : saison culturelle, sportive, actualités municipales.

Finalité 5 : Développement des modes de production et de consommation responsables

IV. Vers une économie circulaire

Lutte contre le gaspillage

A Sevrans, les cantines sont désormais éco-responsables

A Sevrans, la prévention des déchets est l'affaire de tous. La sensibilisation commence dès petits dans les cantines avec la mise en place de tables de tri.

Ce dispositif contribue à une prise de conscience des plus jeunes sur le gaspillage alimentaire et sur la nécessité de préserver la planète. Il répond aux exigences de la loi La loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) et entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Aux côtés de Paris Terre d'Envol qui a accompagné la commune pour la mise en œuvre de la collecte des déchets alimentaires et du SYCTOM qui a financé l'acquisition de tables de tri, Sevrans a pu généraliser cette pratique dans toutes ses écoles.

Une belle montée en puissance du dispositif, puisque le dispositif qui a débuté 5 écoles participantes s'est élargi à 22 en octobre pour finir l'année avec l'adhésion de toutes les écoles de la ville.

Désormais, le prestataire de restauration collective accompagne le dispositif des tables de tri sur l'ensemble des réfectoires de Sevrans. Une fois triés, les déchets alimentaires sont collectés par le prestataire Moulinot, chargé de valoriser ces déchets organiques, les transformer en fertilisant (compost ou digestat) et biogaz.

Ces bio-déchets, triés par les élèves de Sevrans, sont acheminés vers une plateforme de pré-traitement à Stains, en Seine-Saint-Denis, où un déconditionnement est effectué pour extraire les défauts de tri, ôter toute impureté (plastiques, verre, métal...) dans la matière organique. Les déchets sont également destinés à être compostés et à alimenter une usine de méthanisation.

Une initiative qui tend vers la réduction des déchets et notamment la diminution du gisement des ordures ménagères résiduelles.

Pour 2023, la commune de Sevrans compte poursuivre ses efforts pour pérenniser le tri des déchets alimentaires dans les restaurants scolaires et l'élargir au restaurant communal.

Chiffres clés :

- 1 plan d'accompagnement à la prévention et au tri des déchets du Sycotom pour Sevrans jusqu'en 2026

- 15,6 tonnes de déchets alimentaires ont pu être déviées du cycle des ordures ménagères, et être valorisées (sur la période du 1er janvier au 31 octobre 2022)

Valorisation des biodéchets du marché alimentaire

Depuis plusieurs années, la commune de Sevrans a mis en place le tri des déchets organiques (appelés aussi biodéchets) sur le marché alimentaire. Ils proviennent des matières d'origine animale et végétale.

Ainsi, la société SOMAREP, délégataire du marché forain, est chargée de la gestion des biodéchets.

Les déchets sont collectés à Sevrans par l'entreprise MOULINOT, basée à Stains, qui transforme ces biodéchets en compost grâce à des lombricomposteurs. Ce compost est ensuite vendu dans le commerce.

Avec le SYCTOM, la commune a mis en place de la collecte de déchets alimentaires dans les écoles possible grâce à la présence de bacs spécifiques collectés par et pour le SYCTOM.

Chiffres clés :

- 2586 bacs de biodéchets traités

- 900 tonnes de déchets industriels banals à l'année sont collectées sur le marché

Le développement de l'agriculture urbaine à Sevrans

L'agriculture urbaine est au cœur des réflexions de la politique municipale : l'implantation à venir d'une pépinière sur la friche Kodak, labellisée espace naturel à haute valeur écologique, le soutien aux jardins biologiques de l'association Aurore et la perspective de leur développement sur les sites des 32 hectares sont autant d'initiatives qui concourent à faire de Sevrans un territoire précurseur en Ile-de-France.

Une production agricole favorisant le circuit court

La commune de Sevrans entend positionner l'agriculture durable comme un modèle qui impacte l'ensemble de la ville et de ses champs d'interventions : développement économique, insertion, alimentation durable, transition écologique, éducation au bien manger et réponse à l'urgence climatique.

A la faveur de cela, l'équipe municipale s'est résolument engagée dans le développement de l'agriculture urbaine mais également des circuits courts. Ainsi, pour s'emparer au mieux de cette thématique et garantir sa bonne application sur le territoire, la commune de Sevrans s'est dotée en 2022, d'une chargée de mission.

Son arrivée marque un coup d'accélérateur pour la mise en œuvre des projets structurants tels que l'élaboration d'un schéma directeur communal de développement de l'agriculture urbaine ou encore la mise en place d'une agriculture localisée en ville avec une production majoritairement destinée aux Sevranais ou aux habitants des territoires environnants via une logique de circuit court.

Avec, à la clé, des avancées majeures sur l'instauration d'un circuit court sevranais par le biais de la distribution en épicerie sociale et solidaire de produits cultivés à Sevrans. Mais aussi, par la perspective de la délocalisation des jardins biologiques de l'association Aurore sur les sites des 32 hectares du projet Sevrans Terre d'Eaux et de culture en vue d'une expansion future.

Dans le prolongement de ces actions, il est également prévu de mettre en synergie l'ensemble des lieux d'agriculture urbaine en les reliant par des mobilités douces : cheminements piétons protégés, pistes cyclables, trames vertes.

Autant de leviers qui, en plus des actions favorisant un meilleur traitement des déchets alimentaires, une lutte contre le gaspillage et la poursuite de la sensibilisation au bien manger et manger bio dans nos cantines, contribue à l'essor de la production agricole pour une consommation en circuit court.

Sevrans partie prenante dans le Plan Alimentaire Territorial

La commune de Sevrans a décidé en 2022 de s'engager dans le plan alimentaire territorial initié par le conseil départemental. Ce dispositif, labellisé par l'État, vise à relocaliser l'activité agricole et faciliter l'accès à une alimentation saine et durable pour tous en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts et l'utilisation de produits.

Ce plan est élaboré sur la base d'un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

Une démarche qui s'inscrit naturellement dans la lignée d'une démocratie alimentaire et du placement de l'agriculture urbaine au cœur des réflexions de la politique municipale.

Rappelons que la commune de Sevrans soutient de longue date la réalisation de nombreux projets en faveur du développement de l'agriculture urbaine et des circuits courts. Parmi ceux-là, les jardins partagés et les serres d'Aurore, l'essor de la restauration scolaire bio, les initiatives sur la friche Kodak, le maraîchage à proximité du Parc de la Poudrerie.

Un lycée agricole à Sevrans

Parmi l'actualité de l'année 2022 à Sevrans, la première rentrée des élèves du lycée agroécologique Saltus campus qui a ouvert ses portes en septembre. Un formidable challenge qui relie ville et monde rural mais qui valorise également les professions agricoles.

Après quelques semaines de travaux, les locaux de l'ancienne école Ravel 1 accueillent désormais l'unique lycée agroécologique d'Île-de-France.

Un établissement scolaire privé laïque, conventionné par le ministère de l'agriculture qui dispense des enseignements de la filière agricole formant à l'obtention du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et du baccalauréat professionnel.

Ce lycée agricole a vocation à devenir à la fois le déclencheur et le trait d'union entre les différentes initiatives que la ville porte et portera sur le territoire en matière d'agriculture urbaine et de démocratie alimentaire.

L'implantation de cet établissement dans le quartier des Sablons répond pleinement au projet alimentaire territorial de la commune de Sevrans qui place l'agriculture urbaine au cœur de l'aménagement de la ZAC Montceleux.

Cycle Terre : une fabrique écologique

Réduction de l'empreinte carbone

L'année 2022 marque le démarrage de la production de panneaux fibrés à Cycle Terre. Il intervient après le lancement, quelques mois plus tôt, de la production de blocs de terre crue, mortiers et enduits.

Des débuts prometteurs pour la fabrique installée dans la zone d'activités Bernard-Vergnaud dans un bâtiment d'une superficie de 2200 m².

Pour rappel, Cycle Terre a vocation à réaliser des constructions écologiques en proposant des matériaux de construction à faible impact environnemental (peu de transport, pas de cuisson) et ayant de grandes qualités de confort intérieur.

A titre d'exemple, la fabrique produit des blocs de terre comprimée à partir des déblais des chantiers du Grand Paris. Pour ce faire, le traitement de la matière première (7000 tonnes recyclées par an) est additionné de sables de récupération et de fibres végétales (paille hachée, chanvre ou ouate de cellulose).

Avec Cycle Terre, Sevrans a décidé d'agir en faveur de la transition écologique et de lutter contre le gaspillage de ses terres.

La commune peut ainsi promouvoir une nouvelle filière écologique limitant fortement l'empreinte carbone des grands projets sur le territoire (Grand Paris Express, Projets Urbains) par la réutilisation d'une partie des terres excavées.

Une manière de démontrer sa capacité à développer des filières et des activités d'avenir respectueuses de l'environnement et de réduire son empreinte carbone dans le secteur de la construction qui est le premier consommateur d'énergie au monde.

Il est à noter que dans les quinze années, ce sont environ 500 millions de tonnes de terre pourront être excavées dont 10 % provenant du Grand Paris Express.

Valorisation de l'utilisation de matériaux en terre crue

A l'été 2022, la fabrique Cycle Terre a accueilli les 8èmes Assises nationales de la construction en terre.

Un événement qui a réuni plus de 300 acteurs de la filière terre: fabricants de matériaux, concepteurs ou chercheurs.

L'occasion pour la Fabrique Cycle Terre de se positionner comme une référence en matière de terre crue pour les chantiers de construction. En effet, grâce à l'usage de matériaux en terre crue, la fabrique propose au secteur de la construction des solutions architecturales viables qui diminuent la pression sur les ressources naturelles.

Il est utile de préciser que la fabrique incarne une forme de modernité, celle de la transition écologique, autrement dit le passage d'un modèle économique d'avant à un nouveau qui répond aux enjeux écologiques.

Dans la même lignée, Cycle Terre a également été partie prenante dans la 2e édition de la Biennale d'architecture et de paysage d'Île-de-France qui s'est déroulée à Versailles sur le thème « Terre et villes ».

Ainsi, la fabrique a été mise à l'honneur, dans le pavillon Île-de-France, grâce à une exposition photo et à la construction de petits ouvrages en terre crue.

Chiffres clés :

- 600 000 briques par an
 - 90 % des déchets urbains sont des déblais de chantier de construction
 - 5 salariés
 - 10 000 tonnes de matériaux de production
- 2500 M2 de superficie dans la zone d'activités Bernard-Vergnaud

Perspectives 2023 :

- Production des briques de terre crue de la salle du Colisée à Tremblay-en-France, la plus grande construction en terre crue de France dont l'ouverture est prévue en 2024

V. Développement des constructions durables

A l'ère de la construction écoresponsable

L'équipe municipale prend ses responsabilités face à l'urgence climatique et décide en conscience de poursuivre son objectif de faire de Sevrans une ville durable et soutenable.

Ainsi, Sevrans s'inscrit dans un modèle de développement urbain soutenable pour les ressources naturelles du territoire et ses habitants. L'objectif est de limiter au maximum l'étalement urbain et même d'inverser la tendance en favorisant la compacité, le recyclage urbain ("refaire la ville sur la ville") et la désartificialisation des sols.

En ce sens, les aménagements et constructions sur la ville sont conçus de sorte à être économiquement viables, socialement vivables, respectueux de l'environnement mais surtout concertée avec la population.

C'est sur ce concept que l'ensemble des projets, sortis de terre ces dernières années ou futurs, ont été pensés.

Pas de changement de paradigme sur le modèle de construction à Sevrans. Le projet de ville durable initié par la commune met en œuvre :

- Un nouveau programme de rénovation urbaine (ANRU 2) de grande ampleur qui doit permettre de revitaliser les quartiers, plutôt que de les étendre, en favorisant les espaces verts et de respiration dans les secteurs de grands ensembles.
- Le recyclage urbain équilibré dans le tissu diffus notamment les entrées de ville.
- La désartificialisation des sols et la création d'espaces de verts et de respiration afin que chaque Sevransais y ait accès facilement.
- La constitution de continuums verts et écologiques permettant de relier les grands parcs et espaces verts de la ville.

La clef de réussite de cette politique urbaine soutenable est la maîtrise urbaine et immobilière. Pour cela, la Ville de Sevrans s'appuie en particulier sur des grandes opérations d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage public et notamment sous forme de zones d'aménagement concerté (Terre d'Avenir, Mandela-Gare, Anciennes Beaudottes) garantissant l'étude des impacts environnementaux des projets sur le long terme et la concertation du public tout au long de leur déroulement.

Elle s'appuie également sur l'élaboration d'une charte de la qualité du logement (ou charte constructeurs / promoteurs) afin d'encadrer les constructions immobilières et garantir leur insertion urbaine, écologique et paysagère. A cela s'ajoute la mobilisation des outils réglementaires et de planification comme les périmètres d'étude et l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) sur l'année 2023.

La réhabilitation de l'existant s'inscrit également dans cette dynamique de ville durable. C'est le cas de la résidence Mazaryk, de la résidence Jean-Perrin et celle des Glycines qui opèrent toutes les trois une réhabilitation énergétique.

Les constructions durables de plus en plus présentes

Réhabilitation de la résidence Mazaryk

En 2022, les travaux de réhabilitation de la résidence Masaryk dans le quartier Montceaux/Pont-Blanc se sont poursuivis.

Ce projet, porté par le bailleur Vilogia, a été élaboré en concertation avec la Ville et les habitants.

Les résidents ont été sondés de manière originale puisque quatre étudiantes se sont installées en colocation dans un des appartements de la résidence Masaryk durant plusieurs semaines afin de recueillir les impressions des habitants.

Ce chantier qui permet à la commune de s'ancrer dans la construction durable a débuté par le renouvellement des intérieurs des 290 logements puis se poursuivra par l'enveloppe du bâtiment et les espaces extérieurs. L'objectif étant d'améliorer le confort et le cadre de vie de la résidence.

Pour ce faire, Vilogia a travaillé à la création d'un espace mixte de 1600m², avec une dizaine de logements adaptés aux besoins des personnes âgées ou handicapées.

Ces habitations permettront d'accompagner dans leur parcours résidentiel, des locataires en perte d'autonomie ou en difficulté.

Ce projet en co-construction avec la Ville, les habitants et les associations offrira un endroit ouvert sur la ville (tiers-lieu) permettant à toutes les générations de se rencontrer notamment les personnes âgées des Glycines situé à deux pas de la résidence.

Réhabilitation de la copropriété Jean-Perrin

La résidence Jean-Perrin, la plus grande copropriété de Sevrans avec 598 logements répartis sur 16 bâtiments a bénéficié au printemps 2021 d'importants travaux de rénovation effectués au bénéfice de l'amélioration de la performance thermique des bâtiments et du cadre de vie des habitants.

Impulsée en 2015 par la ville de Sevran, cette rénovation s'insère dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Copropriétés Dégradées (OPAH-CD) qui a nécessité la mise en place d'un partenariat complexe entre les copropriétaires et le syndic (Foncia), les acteurs publics, le bailleur social (Antin Résidence) et l'opérateur (Ozone) des travaux.

Cette vaste coopération a permis de mobiliser des financements publics importants de manière à ce que le reste à charge pour les copropriétaires demeure soutenable.

Ainsi, pour un projet de travaux estimé à plus de 22 millions d'euros, les partenaires financeurs (ville de Sevran, intercommunalité Paris Terres d'Envol, Agence Nationale de l'Habitat, Union Européenne, Antin Résidence) vont supporter 95% du coût du projet.

Ce chantier, qui a débuté en mai 2021 et qui s'est poursuivi en 2022 inclut des travaux sur l'enveloppe du bâtiment avec notamment le ravalement des façades avec isolation thermique par l'extérieur ainsi que le remplacement de toutes les menuiseries extérieures. A la clé, un gain énergétique estimé à 46 %.

Enfin, sont aussi prévus des travaux de restructuration et rénovation des halls mais également une rénovation des cages d'escalier et des paliers, l'amélioration des installations électriques et de la sécurité incendie.

Réhabilitation énergétique de la résidence des Glycines

La résidence pour personnes âgées des Glycines fait partie des structures dont les travaux de rénovation vont avoir un impact positif sur le climat et l'environnement.

En effet, cette réhabilitation dont les contours ont été finalisés en 2022 pour des travaux qui débiteront courant 2023, est avant tout énergétique. Elle permet d'améliorer les performances thermiques du bâtiment pour économiser l'énergie et diminuer les factures de chauffage des résidents.

L'amélioration des conditions et du cadre de vie est une dimension pleinement intégrée dans ce projet que pilote le bailleur Batigère, cogestionnaire des Glycines avec l'association AMLI, le CCAS et la Ville de Sevran.

Ainsi, la rénovation de l'intérieur du bâtiment induit nécessairement la modernisation des installations et un embellissement des logements et des parties communes.

Concernant l'extérieur, la résidentialisation des Glycines est prévue sur la base d'un positionnement de l'entrée principale avenue Ronsard auquel s'ajoute un réaménagement des espaces de repos du patio ainsi qu'un accès sera ouvert vers de futurs jardins partagés.

En complément des travaux de réhabilitation, il est prévu la construction de 45 logements, d'une Maison médicale et de locaux d'activités, allée Salvador-Allende, à proximité immédiate des Glycines. Un projet ambitieux, concerté avec les habitants et qui s'insère parfaitement dans le renouvellement urbain du secteur Montceuleux/ Pont-Blanc.